

Etat des lieux « Regard sur le quartier de Bomel »

Septembre 2016



Par l'AMO Passages
Rue Denis-Georges Bayar 32
5000 Namur
081/22.47.80
www.amopassages.be



Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce diagnostic : les « experts » du quartier qui ont partagé leur expérience et leurs connaissances de Bomel, les personnes qui ont accepté d'être interrogées (commerçants, travailleurs sociaux et autres acteurs du quartier), les parents et enfants qui participent à nos actions, les partenaires de la « Dynamique jeunesse »...

Table des matières

Introduction	1
Partie I. Présentation de l'AMO Passages	2
1. Une AMO, c'est quoi ?	2
2. L'AMO Passages, qui est-elle ?	2
Partie II. Méthodologie	4
1. Travail de rue à visée communautaire	4
2. Méthodologie utilisée pour réaliser ce diagnostic	5
2.1. Rencontre avec certains acteurs-clés du quartier entre janvier 2013 et avril 2015	5
2.2. Séances de « zonage » effectuées entre avril et octobre 2012, entre août et octobre 2013 ainsi qu'entre février et avril 2015	6
3. Documentations et lectures diverses sur les réalités et l'historique de Bomel	6
Partie III. Diagnostic	7
1. Introduction	7
2. Eléments historiques	7
3. Eléments géographiques, urbanistiques et liés à la mobilité	9
3.1. Géographie	9
3.2. Mobilité et accessibilité	10
3.2.1. Accès au centre-ville	11
3.2.2. Occupation de l'espace public/cohabitation entre les différents acteurs	11
3.2.3. Circulation	11
3.2.4. Etat de la voirie	13
3.2.5. Diversité des transports	14
3.2.6. Solutions proposées	15
3.3. Infrastructure, logement et environnement	16
3.3.1. Habitats / logements	16
3.3.2. Espaces verts, de jeux, de sport, de rencontre... ..	18
3.3.3. Propreté et entretien du quartier	19
3.3.4. Réaffectation des anciens abattoirs	21
3.4. Conclusion	23
4. Population locale	26
4.1. Démographie	26

4.2. Caractéristiques de la population	28
4.2.1. <i>Caractéristiques générales</i>	28
4.2.2. <i>Caractéristiques culturelles</i>	29
4.3. Interactions/cohabitation/comportement et activités des acteurs du quartier	31
4.3.1. <i>Occupation de l'espace public/cohabitation entre les différents acteurs/mobilité</i>	31
4.3.2. <i>Acteurs et services du quartier</i>	32
4.3.3. <i>Activités fédératrices au sein du quartier</i>	33
4.4. Ressenti des habitants et acteurs du quartier	34
4.4.1. <i>Ambiance au sein du quartier</i>	34
4.4.2. <i>Identification et reconnaissance</i>	37
4.4.3. <i>Réputation/image du quartier</i>	38
4.5. Conclusion	39
5. Demandes de la population	41
6. Actions entreprises ou à venir au sein du quartier de Bomel	42
7. Présentation de l'action de l'AMO Passages	43
7.1. Origine du projet	43
7.2. Public ciblé	43
7.3. Contexte de l'intervention de l'AMO à Bomel	43
7.4. Finalité, objectifs généraux et effets attendus	44
7.5. Actions mises en place	45
Partie IV. Conclusion	46
Bibliographie	49

Introduction

Qu'est-ce qu'un quartier de nos jours ? Qu'est-ce qui le rend spécifique et le distingue de ses alentours ? Le quartier fait partie d'une ville mais il est caractérisé par des attributs qui lui sont propres comme sa situation, ses fonctions, son environnement, ses habitants,...

Dans la description d'un quartier, l'axe relationnel et interpersonnel (les liens entre les habitants, le tissu social, le « vivre ensemble ») n'est pas toujours valorisé. Il nous paraît pourtant un axe central pour appréhender le fonctionnement d'un quartier. Nous nous sommes donc particulièrement intéressés à cet aspect dans le diagnostic.

Il y a plusieurs années, l'AMO Passages a réalisé un diagnostic du quartier Saint-Nicolas à Namur. Après avoir effectué ce dernier, le service a pu exporter ses constats sur le quartier de Bomel. En effet, les bureaux de l'AMO Passages sont lotis dans le quartier de Bomel et plusieurs constats similaires ont pu être dressés : le détachement du centre-ville, le peu de sentiment de reconnaissance, d'identité collective et d'appartenance au quartier,... L'ambition de réaliser un nouveau diagnostic propre à Bomel est alors née afin de mieux appréhender ce quartier et ses réalités.

Notre volonté n'est ni de produire de nouvelles données concernant le quartier, ni de réaliser un diagnostic similaire à ceux déjà réalisés. Notre but est de croiser toutes les données récoltées ces quinze dernières années avec notre regard de travailleur social, impliqué dans le quartier, sans omettre la parole des habitants et des acteurs de Bomel. Grâce au diagnostic, de nombreux constats sont mis en valeur. La difficulté ultérieure réside alors dans l'intégration de ces constats aux actions à développer dans le quartier.

Afin de comprendre le contexte dans lequel le diagnostic a été élaboré, la première partie est consacrée à la présentation de l'AMO Passages. La présentation de la méthodologie est détaillée dans la deuxième partie. Le diagnostic est ensuite divisé en plusieurs points reprenant divers thèmes : les éléments historiques, géographiques, urbanistiques et liés à la mobilité, les éléments concernant la population locale, les demandes émises par la population, les actions entreprises ou à venir dans Bomel et enfin les actions mises en place par l'AMO Passages. Une conclusion mettant en lumière diverses pistes viendra clôturer le présent diagnostic.

Partie I. Présentation de l'AMO Passages

1. Une AMO, c'est quoi ?

Les services d'aide en milieu ouvert (AMO) sont spécialisés dans le travail social avec les jeunes de 0 à 18 ans et/ou leur famille, dans leur milieu de vie.

Ils proposent une aide et un accompagnement individualisé par rapport à tous types de problématiques, suivant la demande.

Ils sont agréés et subsidiés par la Fédération Wallonie-Bruxelles et font partie du secteur de l'Aide à la Jeunesse.

Ils ne sont pas mandatés et interviennent à la demande du jeune ou de sa famille, en dehors de toute forme de contrainte.

La gratuité du service est assurée dans le cadre des missions de l'aide individuelle.

En parallèle, les AMO soutiennent les jeunes dans la concrétisation de nombreux projets collectifs et communautaires.

Les interventions sociales visent la prévention générale.

Ces services ont également la possibilité de développer des actions collectives au service de l'aide individuelle et de l'action communautaire.

2. L'AMO Passages, qui est-elle ?

Fondée en 1992 et agréée depuis 1994, l'AMO Passages est active depuis vingt ans sur le territoire namurois.

L'équipe est constituée de 4 assistants sociaux, deux psychologues et une assistante en psychologie.

Les intervenants de l'AMO Passages consacrent 50% de leur temps de travail à accompagner individuellement des enfants, adolescents et familles qui sont en demande d'aide pour dépasser les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien (à la maison, à l'école, dans leur quartier, dans leurs loisirs, dans leur vie sociale et affective,...).

L'autre moitié du temps de travail de l'équipe socio-éducative est dédiée à l'action collective et communautaire.

Par action communautaire, nous entendons :

- Aller à la rencontre d'une population (enfants, jeunes, familles,...), dans son milieu de vie (quartier, école...)
- Identifier les forces et les ressources de cette population et du milieu de vie
- Identifier les difficultés, les manques, les besoins collectifs
- Faire prendre conscience à la population qu'elle dispose des ressources nécessaires pour mener son existence
- L'aider à devenir actrice de ce changement, d'améliorer de son quotidien (mise en place d'actions concrètes)
- Unir les forces et faire entendre collectivement la voix des enfants, jeunes et familles avec lesquels nous travaillons.

Pour ce faire, nous utilisons la méthode de travail de rue qui nous paraît la plus appropriée pour apprendre à connaître un quartier et ses habitants et prendre progressivement contact avec ceux-ci.

Partie II. Méthodologie

1. Travail de rue à visée communautaire

Il existe plusieurs conceptions du travail de rue. Dans le cadre de l'élaboration de ce diagnostic, nous utilisons le travail de rue à visée communautaire.¹

Mode d'approche	Aspect technique du travail de rue	Aspect politique du travail de rue	Interactions entre les différentes conceptions
Conception communautaire	Le travail de rue est un mode d'approche où l'objectif est d'atteindre les jeunes, les adultes et l'ensemble des acteurs locaux	Le travail de rue « disparaît » progressivement et se transforme en travail communautaire proprement dit	Le travail de rue est un préalable au travail communautaire
L'animation	Le travail de rue permet de relever les demandes des jeunes et de proposer des activités qui répondent à leurs attentes	Le travail de rue vise à responsabiliser les personnes aidées via la réalisation de projets qu'elles se réapproprient progressivement	Souvent l'animation est un préalable à l'éducation de rue. Mais elle ne se complète pas nécessairement au sein d'un même organisme. Dans de nombreux cas, on note « une spécialisation » pour l'une ou pour l'autre
L'éducation	Le travail de rue est un mode d'approche qui précède un accompagnement individuel (accompagnement social et / ou thérapeutique)	Le travail de rue aide à la reconstruction de la personne comme acteur social et à la reconstruction de son tissu social. Il tend en cela à enrayer l'exclusion sociale	L'animation est plus souvent un préalable à l'éducation de rue que l'inverse. Avec certaines personnes, il est difficilement envisageable de proposer des animations. Le travail communautaire est difficile parce que les milieux dans lesquels opère le travailleur de rue n'ont pas une conscience collective. C'est un milieu dont on veut sortir

¹ DYNAMO INTERNATIONAL, *Guide international sur la méthodologie du travail de rue à travers le monde*, 2008.

2. Méthodologie utilisée pour réaliser ce diagnostic

Nous envisageons le travail de rue comme une philosophie d'intervention au service du développement d'actions et de projets communautaires. Celui-ci nous permet à la fois d'appréhender les réalités caractéristiques d'un lieu déterminé mais également d'entrer en contact avec les acteurs multiples de ce lieu.

Ce diagnostic correspond à la photographie d'un quartier, à un moment déterminé. Il met en évidence les forces et ressources de ce quartier mais aussi ses manques et besoins. Il sert de base à la formulation d'hypothèses de travail, dans une optique communautaire. Ce diagnostic est amené à évoluer au fil du temps.

Loin d'être exhaustif, il est le reflet de la vision et des perceptions posées en tant que professionnels de l'Aide à la Jeunesse, en nous immergeant dans ce quartier. Il est appelé à être sans cesse actualisé, au fur et à mesure des liens et contacts qui se nouent dans, autour et, à propos du quartier.

Celui-ci a été dressé sur base de différentes étapes :

2.1. Rencontre avec certains acteurs-clés du quartier entre janvier 2013 et avril 2015

Les travailleurs sociaux de l'AMO vont, de manière plus « formelle », à la rencontre des divers acteurs internes (habitants, associations, commerçants,...) et des divers acteurs externes (police, transports en commun, la poste, ...). Par acteur, nous entendons donc tout individu vivant dans le quartier ou participant d'une manière ou d'une autre à la vie du quartier tels que les habitants, les associations, les commerçants, la population des établissements scolaires etc.

Voici la liste des différents acteurs rencontrés :

- Une travailleuse de la cellule transversale du Département de l'Aménagement Urbain de la Ville de Namur
- Le directeur de l'internat du Centre Asty-Moulin
- Un vendeur du commerce « Dufeys »
- Un vendeur de la boucherie Hallal
- Un travailleur du coiffeur « Mickaël »
- Deux commerçants du Carrefour Market
- Un travailleur du Centre de Planning Familial Willy Peers
- Un travailleur de la Maison Médicale de Bomel
- Le curé de la Paroisse de Bomel
- Deux travailleurs du magasin « Les Petits Riens »
- Les agents de proximité de la zone Bomel/Floréal, de la zone Germinal et de la Cité d'Hastedon/rue d'Arquet
- La directrice et deux résidents du SRA « Le Chantoir »
- La coordinatrice de la Compagnie des Bonimenteurs

- La coordinatrice du Service de Cohésion Sociale pour la zone Germinal/Saint-Servais
- Deux membres du Comité de quartier de Bomel
- L'administrateur-délégué de l'A.D.A.S. et professeur au Centre Asty-Moulin
- Deux travailleuses du service « Une Main Tendue »
- Le gérant de la « Baie des Tecks »
- L'agent de propreté de Bomel
- Un travailleur de la Cellule Solidarité de la Ville de Namur (en lien avec l'Abri de nuit)
- Des travailleuses du Centre de danse « Osmose »
- La directrice et un travailleur du Centre culturel de Namur

2.2. Séances de « zonage » effectuées entre avril et octobre 2012, entre août et octobre 2013 ainsi qu'entre février et avril 2015

Il s'agit de l'étape au cours de laquelle le travailleur social observe le milieu. A intervalles réguliers (une à plusieurs fois par semaine), des intervenants de l'AMO se rendent dans les mêmes lieux, à heures fixes. Ils observent :

- Les différents acteurs de ce milieu (habitants, commerçants, associations...), les bandes/groupes (spontanés ou non) présents dans le quartier et leur composition ;
- Les comportements fréquents ou récurrents des divers acteurs, le fonctionnement des groupes, les mœurs, les codes, les relations interpersonnelles ;
- Les lieux de fréquentation des acteurs et des groupes ;
- Le contexte (infrastructures, style architectural, état des logements, situation géographique du quartier, accessibilité, voiries, trafic, espaces verts, état de propreté...) ;
- Les ressources ;
- Les conflits, les difficultés, les manques apparents.

Cette phase permet aux intervenants de se familiariser avec le milieu. Elle est appelée « zonage », « tournée des quartiers » ou « présence de quartier ». Ces périodes de zonage permettent également aux intervenants de l'AMO d'entrer en contact de manière spontanée avec des enfants, jeunes et familles du quartier, de créer du lien, d'être identifiés.

Nous avons observé le quartier de Bomel au rythme d'une à deux séances d'1h30/2h par semaine, sur des périodes de plusieurs mois.

3. Documentations et lectures diverses sur les réalités et l'historique de Bomel

Nous avons tenté de croiser différentes sources permettant des données plus « objectives » sur le quartier de Bomel. Les informations recueillies retracent l'évolution du quartier dans le temps. Nous nous sommes particulièrement intéressés à la période 2000-2015.

Partie III. Diagnostic

1. Introduction

Notre point de vue d'intervenants sociaux s'est forgé au départ de nos observations de terrain, de nos rencontres avec différents acteurs du quartier et de nos lectures.

Le présent diagnostic a été conçu autour de différents items qui ont été relevés tout au long de notre démarche.

Pour la plupart des items, nous commencerons par présenter ce que nous avons lu et entendu à propos du quartier, des données et constats souvent plus « anciens », pour en arriver aux éléments que nous avons nous-mêmes recueillis et observés sur le terrain. On pourra donc retrouver une structuration de type chronologique dans certaines parties du diagnostic.

Nous commencerons par évoquer quelques éléments historiques. Nous poursuivrons avec des éléments géographiques, urbanistiques et liés à la mobilité. Nous nous intéresserons ensuite à la population du quartier ainsi qu'aux associations et activités diverses qui participent à la vie du quartier.

2. Éléments historiques

« En 1420, à l'époque du règne de Philippe III de Bourgogne, l'unificateur des Pays-Bas, Bomel était encore d'aspect rural. Plus de deux siècles plus tard, à partir de 1692, Vauban transforma Namur, ville militaire stratégique, en forteresse bastionnée et Bomel prit l'allure d'un glacis militaire s'étendant sur une distance d'1 km où toute construction en dur était interdite. Sur un plan daté de 1745, « Bomel » est clairement identifiable comme un talus défensif inerte comprenant des forts avancés dont le Fort Saint-Antoine logé entre les actuelles rue Nanon et rue de Bomel.

Seuls deux chemins débouchaient alors au nord de l'agglomération, le Chemin de Liège et le Chemin de Tongres.

En 1843, une première gare en bois et un chemin de fer virent le jour sur le glacis. Suite à la démilitarisation et à la démolition de l'enceinte en 1860, une nouvelle gare en dur fut construite en 1864. La fonction militaire et la barrière physique de la gare fut les premières causes de l'isolement du quartier. Quoique, outre les barrières naturelles - les coteaux des deux vallées renforcés par les falaises des carrières et la plaine de la Hesbaye -, la chaussée de Louvain construite entre 1725 et 1753 avait déjà enclavé le secteur dans des frontières artificielles (Comité de quartier de Bomel 2004). Le quartier de Bomel tel qu'il est connu aujourd'hui correspond à la première extension de Namur au XIX^{ème} siècle, constituée autour de la paroisse et dans l'immédiate proximité de la gare. On retrouve dans le Dictionnaire géographique de la Province de Namur datant de 1832 une mention de

Bommel comme l'une des sept dépendances du centre urbain (Vander Maelen et Meisser 1832).

Au début du XX^{ème} siècle, les habitants étaient des ouvriers du chemin de fer qui devaient habiter dans un rayon de moins de 5 km de leur lieu de travail. Il s'agissait aussi de manœuvres des industries du village limitrophe de Saint-Servais : les Carrières (1850-1975), les Papeteries Intermills (aujourd'hui désaffectées) et les Emailleries (dont la mémoire est gardée par la toponymie des rues – rue des Emaillés) »².

Le nom de Bomel a supplanté celui d'Heuvy³. On peut faire l'hypothèse que « Heuvy » était le nom du faubourg, et « Bomel » (ou « Beaumel » sur une carte de 1830), était un lieu-dit. A l'est du quartier, l'école communale de Bomel s'appelle toujours école d'Heuvy, tandis qu'à l'ouest, le pont au-dessus du chemin de fer est toujours appelé « pont d'Heuvy ». Une carte de Namur, éditée en 2002 par Cartobel, indique encore « Heuvy », mais pas Bomel.

Bomel viendrait de « baume », qui signifiait « cavité souterraine » : ces cavités étaient nombreuses, suite à l'extraction de la pierre et surtout de la pyrite de fer. Le nom de la rue de Fer et de la Porte de Fer en découlent. La rue de Bomel était le prolongement de la rue de Fer (avant la construction de la chaussée de Louvain au 18^{ème} siècle) et menait vers Tirlémont et Louvain. Le chemin de Bomel (devenu plus tard la rue de Bomel) a donc toujours été une voie de pénétration vers Namur. Mais l'intensité croissante du trafic actuel, sur une voirie ancienne, étroite et sinueuse a entraîné une saturation croissante de cette rue, devenue inapte à remplir cette fonction séculaire de voie pénétrante.

Dans les bases de données géostratégiques de la Ville de Namur, le quartier est aujourd'hui référencié sous le nom de Bomel-Heuvy.

En guise de conclusion, nous pouvons retenir que Bomel est un quartier chargé d'histoire. Son nom s'inspire de « Bommel » utilisé en 1832. En 1843, la première gare apparut et incarna déjà le quartier mais elle n'était pas perçue comme une « frontière » car la rue de Bomel était une voie de pénétration dans la ville de Namur.

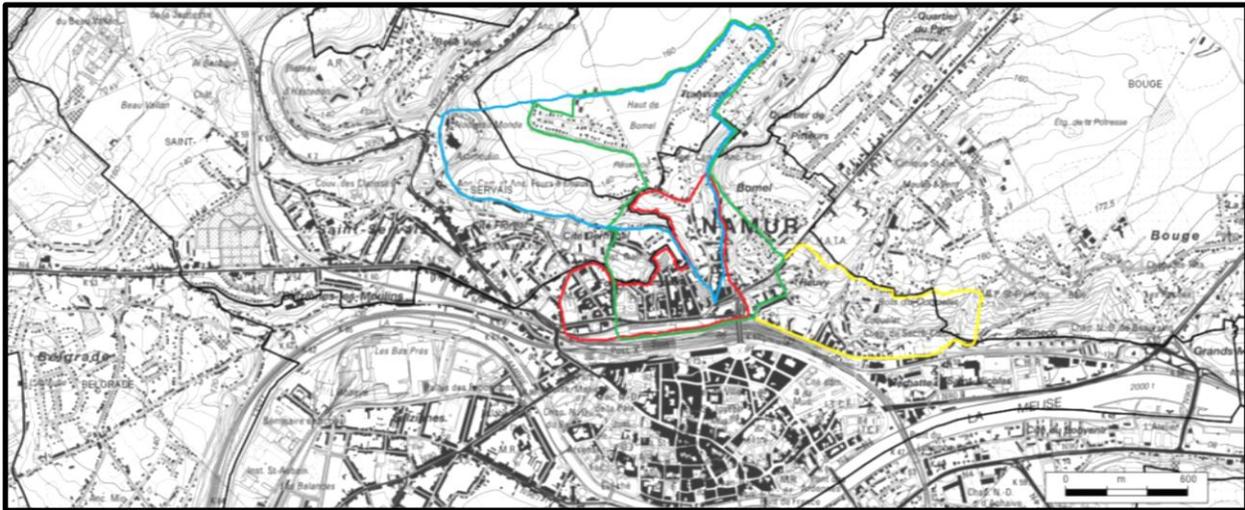
² RASE, N., *La reconversion des friches urbaines dans le cadre des politiques urbaines durables : le cas des abattoirs de Bomel à Namur*, [en ligne]. (2013). http://mem-envi.ulb.ac.be/Memoires_en_pdf/MFE_12_13/MFE_Rase_12_13.pdf. (Consulté le 14 avril 2014)

³ COMITE DE QUARTIER DE BOMEL, *Une vision d'avenir et des orientations pour l'amélioration durable de la qualité de vie dans le quartier de Bomel* [en ligne]. (Décembre 2005). <http://www.bomel.namur.be>. (Consulté le 4 février 2014)

3. Éléments géographiques, urbanistiques et liés à la mobilité

3.1. Géographie

« Il existe plusieurs limites géographiques du quartier de Bomel selon l'angle disciplinaire choisi. Les différents périmètres explicités ci-dessous ont été retracés sur base d'une carte de l'Institut Géographique National. Sur ce plan, Bomel apparaît clairement, puisqu'il est compris dans les limites administratives, comme le quartier nord de la première couronne de la 'Corbeille'.



1. **Géographiquement**, Bomel semble occuper la zone triangulaire comprise entre :
 - Est : la vallée de l'Arquet soit la rue d'Arquet et la rue Biéva
 - Ouest : la vallée du Houyoux à l'ouest, soit la rue Nanon - rue de l'Industrie
 - Nord : la zone rurale, marquant le début de la plaine de Hesbaye (ferme de Berlacomine) soit la rue du Réservoir, rue Derenne, avenue du Panorama, avenue du Bon Air et le quartier du Transvaal
 - Sud : la rue de Bomel et le fond d'Arquet
2. **L'atlas géostatistique** de la ville définit les limites suivantes :
 - Est : le boulevard d'Herbatte, jusqu'à quelques mètres avant la rue des Carrières
 - Nord : le début de la chaussée de Louvain jusqu'à l'intersection avec la rue A. Procès et la rue de la Montagne ; la rue d'Arquet jusqu'à l'allée du Moulin à vent et le Fond des Rosiats ; av. du Transvaal jusqu'à la salle Saint-Vincent ; le côté gauche de la rue du Réservoir ; la rue Nanon jusqu'à hauteur de la rue Derenne-Deldinne
 - Ouest : le côté droit de la rue Muzet
 - Sud : le chemin de fer

3. **L'entité paroissiale**, créée en 1925, délimite par un « décret épiscopal » du 3 juin 1926, (modifié le 2 septembre 1955) les limites de Bomel :

- Est : la rue des Carrières
- Nord : le quartier du Transvaal, le quartier dit « Etrimo » et l'allée du Moulin à Vent
- Ouest : la rue Asty Moulin, rue Florent Dethier et le Tienne aux Balouches
- Sud : le chemin de fer »⁴

En 2005, le Comité de quartier délimite Bomel selon une zone triangulaire qui comprend la rue d'Arquet, la rue Biéva, la rue Nanon et la rue de l'Industrie. Le nord de Bomel se situe aux abords d'une zone rurale, ce qui est identifié comme positif par le Comité de quartier. Le triangle se referme au sud de Bomel à l'angle de la rue de Bomel et de la rue d'Arquet. L'est et l'ouest sont éloignés l'un de l'autre et marqués par des falaises d'anciennes carrières. Le nord et le sud sont aussi éloignés dans la mesure où les passages vers le sud, c'est-à-dire vers le centre-ville, sont minimes (ponts de Louvain, d'Heuvy et passage pour piétons à la gare).⁵

Les frontières de Bomel ne sont pas clairement délimitées. Bomel reprend des zones non bâties, éloignées du peuplement mais aussi des espaces urbanisés de plus en plus importants.

De nos rencontres avec les habitants du quartier, il ressort que la population du quartier a tendance à considérer le boulevard du Nord, ses rues perpendiculaires et le boulevard d'Herbatte comme faisant partie de Bomel.

Dans ce diagnostic, les limites géographiques sont considérées comme indiquées par l'atlas géostatistique de la Ville de Namur.

3.2. Mobilité et accessibilité

La proximité avec le centre-ville, la gare (l'atout principal) et les zones rurales du nord du quartier sont des éléments positifs du quartier, identifiés par le Comité de quartier en 2005.⁶ Ces atouts sont à nouveau soulignés en 2008 avec un focus supplémentaire mis sur la présence du Ravel.⁷

⁴ RASE, N., *La reconversion des friches urbaines dans le cadre des politiques urbaines durables : le cas des abattoirs de Bomel à Namur*, [en ligne]. (2013). http://mem-envi.ulb.ac.be/Memoires_en_pdf/MFE_12_13/MFE_Rase_12_13.pdf. (Consulté le 14 avril 2014)

⁵ COMITE DE QUARTIER DE BOMEL, *Une vision d'avenir et des orientations pour l'amélioration durable de la qualité de vie dans le quartier de Bomel* [en ligne]. (Décembre 2005). <http://www.bomel.namur.be>. (Consulté le 4 février 2014).

⁶ COMITE DE QUARTIER DE BOMEL, *Notes et réactions du service par rapport au document « Etat des lieux de Bomel » du 13 janvier 2005* [en ligne]. (Mars 2005)

⁷ VILLE DE NAMUR, *Schéma directeur d'aménagement durable de Bomel – Saint-Servais* [en ligne]. (2008). <http://www.ville.namur.be>. (Consulté le 5 février 2014)

3.2.1. Accès au centre-ville

En 2000, le Comité de quartier fait part de l'impression des habitants de vivre au sein d'une ville « coupée en deux » à cause de la frontière délimitée par la gare perçue comme une scission entre le quartier de Bomel et le reste de la ville. Le passage du nord vers le centre-ville sont insuffisants : ponts de Louvain, d'Heuvy et passage pour piétons à la gare.⁸

Dans ses réactions à l'état des lieux en 2005, le Comité de quartier souligne que l'accès à la gare reste problématique, à cause des pannes d'ascenseurs et d'escalators. Les habitants utilisent alors l'accès au centre-ville via le MET (maintenant SPW) et le pont de Louvain mais ces derniers ne sont pas adaptés pour les adultes avec poussette ou à mobilité réduite et ne sont pas sécurisés. Certains habitants se sentent en insécurité et disent ne pas croiser d'agents de quartier dans ces passages.⁹

En 2015, la grande majorité des habitants du quartier, de même que les différents acteurs qui contribuent à la vie du quartier (élèves, commerçants, associations), que nous avons rencontrés lors de la réalisation de ce diagnostic, perçoivent la gare comme une véritable frontière symbolique entre le centre-ville et le quartier de Bomel. Lors des séances de zonage, nous avons nous-mêmes constaté que peu d'aménagements ont été mis en place depuis 2000. Par contre, la proximité des transports en commun et du centre-ville reste un atout majeur du quartier.

3.2.2. Occupation de l'espace public/cohabitation entre les différents acteurs

A l'heure actuelle, les intervenants de l'AMO ont constaté que le quartier de Bomel est quotidiennement traversé par différents types d'usagers : automobilistes, cyclistes, piétons...

Beaucoup de personnes se croisent au sein du quartier : les habitants, les élèves qui fréquentent les écoles des alentours, les personnes qui y travaillent (travailleurs du SPW, acteurs associatifs, commerçants...).

3.2.3. Circulation

La circulation abondante pose problème dans le quartier de Bomel. Les automobilistes roulent trop vite lorsqu'ils traversent le quartier. Les rues principales deviennent des voies de pénétration rapide vers Namur. Cette importante densité de circulation est notamment causée par la proximité de la gare.

De nombreux voyageurs stationnent leur voiture dans le quartier de Bomel. Certains automobilistes stationnent à des endroits non conformes. Les piétons sont obligés de

⁸ COMITE DE QUARTIER DE BOMEL, *Compilation des réponses aux questions de l'enquête de printemps 2000* [en ligne]. (2000). <http://www.bomel.namur.be>. (Consulté le 5 février 2014)

⁹ COMITE DE QUARTIER DE BOMEL, *Notes et réactions du service par rapport au document « Etat des lieux de Bomel »* du 13 janvier 2005 [en ligne]. (Mars 2005)

marcher sur la route lorsque des voitures occupent le trottoir, ce qui génère un sentiment d'insécurité.

Ces différents constats ont été relevés par les acteurs rencontrés par l'équipe de l'AMO Passages entre 2013 et 2015 et sont appuyés par nos propres observations.

Plusieurs propositions concernant la mobilité ont été émises : contrôles radar, dispositifs ralentisseurs, création de passages pour piétons, instauration de sens unique, de priorités de droite, de zones 30 km/h. Néanmoins, en 2005, le Comité de quartier rapporte que la circulation au sein de Bomel est toujours caractérisée par « l'intensité du trafic de transit, des vitesses exagérées, des parkings ventouses,... »¹⁰. Le Comité de quartier de Bomel conclut: « Si les petits problèmes (notamment de signalisation) sont en train d'être réglés rapidement, il reste que des mesures structurelles, à l'échelle de tout Namur, sont à mettre en place: canalisation du trafic de transit, offre de parking à développer en-dehors des zones d'habitat, mesures en faveur de la « multimodalité » en priorisant les transports en commun, les déplacements piétons et cyclistes, et finalement contrôles policiers pour les actes ne respectant ni la légalité, ni la civilité »¹¹.

Les points faibles de la mobilité et des déplacements cités dans le « schéma directeur du quartier » en 2008 sont toujours les suivants : « coupure quartiers / centre-ville ; encombrement, saturation du réseau viaire existant ; conflits piétons/automobiles ; manque de places de stationnement pour les riverains ; manque de liaisons est-ouest pour les modes doux, internes au quartier de Bomel ; difficulté de la desserte des transports en commun (rapport utilisateurs / fréquence, pénibilité des itinéraires) »¹².

En 2008, une des conclusions du « schéma directeur d'aménagement durable de Bomel » est la suivante : « Une bonne gestion des déplacements et une hiérarchisation de la trame viaire des quartiers, en accord avec les flux et les modes de déplacements, contribuera aussi à la lisibilité de la structure urbaine. Cette structure urbaine serait durable, en intégrant des modes de déplacements alternatifs qui minimisent le recours aux déplacements motorisés et en favorisant un climat social mixte et apaisé »¹³.

Concernant la circulation automobile, nous avons constaté, lors des périodes de zonage, que le trafic est relativement fluide sur le boulevard du Nord en journée. Il se densifie à partir de 16h et le reste souvent jusqu'à 18h (parfois embouteillages). Le trafic est également plus chargé avant 8h45. Lors de ces heures de pointe, la circulation est plus lente, parfois même à l'arrêt.

La circulation des voitures dans la rue de Bomel est également assez soutenue. Il n'est pas rare de devoir attendre plusieurs dizaines de secondes avant de pouvoir traverser la rue.

¹⁰ COMITE DE QUARTIER DE BOMEL, *Compilation des réponses aux questions de l'enquête de printemps 2000* [en ligne]. (2000). <http://www.bomel.namur.be>. (Consulté le 5 février 2014)

¹¹ *Ibidem*

¹² VILLE DE NAMUR, *Schéma directeur d'aménagement durable de Bomel – Saint-Servais* [en ligne]. (2008). <http://www.ville.namur.be>. (Consulté le 5 février 2014)

¹³ *Ibidem*

Les voitures qui s'engagent dans la rue de Bomel poursuivent leur route soit en empruntant la rue Artoisenet pour reprendre ensuite la rue d'Arquet vers Vedrin, soit en continuant à remonter la rue de Bomel vers le Transvaal.

Le nombre insuffisant d'emplacements de parking est revenu très régulièrement lors de nos rencontres avec la population et les différents acteurs du quartier. Cela amène des voitures à se garer où cela n'est pas autorisé. Ce problème de stationnement inadéquat a été constaté fréquemment dans le cadre du zonage.

La Ville de Namur a comme projet d'aménager l'arrière de la gare (entre le pont d'Heuvy et le pont de Saint-Servais) afin que la circulation soit plus fluide et que davantage de voitures empruntent ce chemin plutôt que le centre-ville. Depuis nos séances de zonage, un parking a été construit à côté du pont d'Heuvy.

3.2.4. *Etat de la voirie*

Dans son enquête de 2000, le Comité de quartier a dégagé plusieurs problèmes généraux au niveau de la mobilité. La voirie semble être dégradée, l'état des trottoirs est préoccupant (trottoirs boueux, en terre battue, irréguliers, trop hauts et sans pente aux passages pour piétons,...) et les passages pour piétons ne sont pas assez protégés et mal indiqués. Les problématiques d'aménagement routier en 2005¹⁴ restent majoritairement les mêmes qu'en 2000¹⁵. Les trottoirs demandent toujours un réaménagement important.

Les trottoirs sont dégradés et non-entretenus à plusieurs endroits dans la plupart des rues : trous béants ou sommairement rebouchés avec du goudron, dalles ou pavés manquants, mauvaises herbes... voire pas de trottoir aménagé (rue Nanon). Les personnes rencontrées dans le cadre des entretiens ont insisté sur cet aspect. L'aménagement des rues n'est pas toujours adapté. En effet, l'état des trottoirs interpelle. Par ailleurs, ceux-ci ne sont pas ou peu dégagés en hiver.

Plus récemment, les acteurs que nous avons rencontrés dans le cadre de ce diagnostic renvoient une amélioration de l'état des voiries. Effectivement, certaines rues ont été rénovées, comme la rue Nanon. Néanmoins, l'entretien de ces dernières devrait être amélioré, certains trottoirs devraient être élargis, des passages pour piétons devraient être ajoutés,... Ces constats sont issus de nos observations mais également du discours des habitants.

¹⁴ COMITE DE QUARTIER DE BOMEL, *Notes et réactions du service par rapport au document « Etat des lieux de Bomel »* du 13 janvier 2005 [en ligne]. (Mars 2005)

¹⁵ COMITE DE QUARTIER DE BOMEL, *Compilation des réponses aux questions de l'enquête de printemps 2000* [en ligne]. (2000). <http://www.bomel.namur.be>. (Consulté le 5 février 2014)

3.2.5. Diversité des transports

La proximité des transports en commun (bus et trains) et du centre-ville favorise l'autonomie des acteurs et des habitants, ainsi que l'accès aux commerces du centre ou à ceux du quartier de Bomel.

Néanmoins, il y a peu de bus qui circulent dans le quartier de Bomel (ligne n°1 et ligne n°24). Certains projets ont été proposés, comme « la ligne 74 » (Bomel-Salzennes), mais n'ont jamais vu le jour.

La plupart des acteurs interrogés considèrent la proximité de la gare – lieu de passage et de rassemblement - comme un élément positif important de Bomel. Néanmoins, ils soulignent également que la gare peut nuire au quartier en représentant une frontière face au reste de la ville. Ce phénomène était déjà observé en 2005 et l'est toujours à l'heure actuelle.

L'accès au Ravel n'a été évoqué que par un seul acteur rencontré, mais ceci peut être mis en lien avec un manque d'aménagements pour les cyclistes et piétons évoqué par d'autres personnes. Pour le Comité de quartier de Bomel, en 2000 ¹⁶, plusieurs problèmes sont rencontrés : le manque de pistes cyclables, la crainte des voitures (vitesse, circulation), le comportement des automobilistes, les carrefours dangereux, la voirie non adaptée, le risque de vol de vélos et l'absence de parking pour vélo dans le quartier. De plus, certaines caractéristiques peuvent être défavorables telles que le relief de Namur, l'âge des habitants, le climat,... Pour favoriser la circulation en vélo, l'aménagement des voiries a été envisagé mais n'avait pas encore été réalisé en 2005 ¹⁷.

Les deux modes de déplacement principaux dans le quartier de Bomel sont la voiture et la marche à pied. Pourtant, les difficultés de relief ne sont pas présentes partout dans le quartier et la proximité de la gare et du centre-ville pourrait favoriser l'utilisation du vélo si les voiries étaient appropriées.

Nous avons rencontré une personne de la Ville de Namur dans le cadre de ce diagnostic. Celle-ci nous a notamment relaté que la Ville a l'ambition de réaliser un projet d'aménagement du Ravel à partir de Saint-Servais jusqu'à la gare de Namur afin de rendre le passage plus sécurisé pour les cyclistes et les piétons.

Pour que la dynamique de la circulation en vélo soit instaurée dans le quartier, le Comité de quartier a effectué une demande en 2015 : « une prise en compte des cyclistes dans tous les plans d'aménagement, en donnant la priorité à la sécurité des cyclistes, sur des sites propres. Aucun aménagement de voirie ne peut plus être fait sans inclure l'étude des pistes cyclables en site propre » ¹⁸.

¹⁶ COMITE DE QUARTIER DE BOMEL, *Compilation des réponses aux questions de l'enquête de printemps 2000* [en ligne]. (2000). <http://www.bomel.namur.be>. (Consulté le 5 février 2014)

¹⁷COMITE DE QUARTIER DE BOMEL, *Notes et réactions du service par rapport au document « Etat des lieux de Bomel »* du 13 janvier 2005 [en ligne]. (Mars 2005)

¹⁸ *Ibidem*

Lors des récentes séances de zonage, peu de piétons ou de cyclistes ont été croisés rue de Bomel. Par contre, des cyclistes ont été remarqués lors de chaque séance (entre 15h et 17h) rue d'Arquet et boulevard du Nord. De plus, lors de journées ensoleillées, de nombreux jeunes se baladent à vélo. Des vélos et des cyclomoteurs sont stationnés chaque jour aux emplacements prévus à cet effet, boulevard du Nord. Nous avons pris conscience de la dangerosité des déplacements à vélo dans le quartier et du manque d'aménagements en organisant des activités vélo avec les enfants.

3.2.6. Solutions proposées

En 2000, le Comité de quartier relate plusieurs solutions pour rétablir la sécurité, telles que : une zone 30, l'ajout de passages pour piétons surélevés, des ralentisseurs, la rénovation des trottoirs, la présence de la police dans le quartier, un bus par heure qui passe dans le quartier, la responsabilisation des habitants à la propreté, le réaménagement du passage vers la gare (escalators qui fonctionnent, tunnel adapté,...), la restauration de la passerelle d'Herbatte,...¹⁹

Afin d'améliorer la mobilité au sein du quartier, plusieurs recommandations sont citées par le Comité de quartier en 2005 : à nouveau, aménager plus de passages pour piétons avec signalisation, faire un inventaire général des chemins qu'il est possible ou interdit d'emprunter (par exemple, par le parking du MET), une amélioration importante de l'état des trottoirs,...²⁰

Dans le « schéma directeur d'aménagement durable de Bomel » de 2008, la question de la mobilité interpelle la Ville de Namur qui souhaiterait mettre en place différents objectifs. Il faudrait favoriser la mobilité individuelle car elle maximise les interactions mais si elle se fait en voiture, elle risque de poser problème au niveau de l'accroissement de la pollution, de l'insécurité des usagers, de l'augmentation de la congestion urbaine (stationnement),... « Les objectifs principaux seraient alors de « créer les conditions pour une mobilité durable » pour une cohabitation équilibrée de tous les modes de déplacement : marche à pied, vélo, vélo partagé, voiture personnelle, taxi, voiture partagée et transports publics, aménagement de passages pour piétons, proposer des trajets vélos, plus de parking de dissuasion, installation d'une signalétique routière et diminution de la pression automobile sur le quartier (transit et stationnement) – pour augmenter la qualité du cadre de vie »²¹

La gare doit valoriser l'image du quartier car elle le relie au centre-ville. Le but de la Ville de Namur en 2008, selon le « schéma directeur d'aménagement durable de Bomel », est de pouvoir relier le centre-ville à Bomel par la porte d'entrée qu'est la gare. Le passage du Houyoux relie les quartiers de l'arrière de la gare par deux chemins distincts où doivent se

¹⁹ COMITE DE QUARTIER DE BOMEL, *Compilation des réponses aux questions de l'enquête de printemps 2000* [en ligne]. (2000). <http://www.bomel.namur.be>. (Consulté le 5 février 2014)

²⁰ COMITE DE QUARTIER DE BOMEL, *Notes et réactions du service par rapport au document « Etat des lieux de Bomel » du 13 janvier 2005* [en ligne]. (Mars 2005)

²¹ VILLE DE NAMUR, *Schéma directeur d'aménagement durable de Bomel – Saint-Servais* [en ligne]. (2008). <http://www.ville.namur.be>. (Consulté le 5 février 2014)

développer plusieurs types de déplacement (pour piétons, vélos, motos, voitures,...). Le Ravel devrait être rénové car il contribue à la revalorisation du quartier et à l'amélioration du rapport à l'environnement.²²

Le revêtement de la rue de Bomel est refait en 2012 et celui de la rue Nanon en 2014. La rue d'Arquet est quant à elle en travaux pendant plusieurs années et est régulièrement fermée à la circulation jusque fin 2013. Ces éléments sont constatés lors de séances de zonage. Les priorités au niveau des croisements entre le boulevard du Nord et les différentes voiries qui lui sont perpendiculaires sont revues et réorganisées en 2012 afin de réguler différemment le trafic au sein du quartier.

En 2012, lors des séances de zonage, des marquages au sol sont réalisés afin d'indiquer et de baliser la circulation des cyclistes au sein du quartier. Le système de location « Li bia vélo » est implanté sur le boulevard du Nord.

Malgré ces quelques aménagements récents, il est ressorti de nos rencontres avec la population locale que la majorité des habitants rencontrés restent sceptiques quant au fait que la Ville de Namur tienne ses engagements et décide d'investir plus en profondeur leur quartier en termes d'aménagement des voiries, de régulation du trafic et de mobilité.

Pourtant, lors d'une rencontre avec une travailleuse de la Ville de Namur, cette dernière explique l'existence d'un projet d'aménagement de l'arrière de la gare entre le pont de Saint-Servais et celui d'Heuvy afin de faciliter la circulation et de dégorger le centre-ville ainsi que d'un projet de prolongation du Ravel à partir de Saint-Servais jusqu'à Namur centre. Un parking SNCB est également en construction à côté du pont d'Heuvy. A l'heure d'écrire ces lignes, ces aménagements ont été réalisés.

3.3. Infrastructure, logement et environnement

3.3.1. *Habitats / logements*

Dans sa rédaction en 2005, le Comité de quartier mentionne un phénomène de regroupement familial dans certaines parties du quartier. Ceci correspond à la subdivision de maisons unifamiliales au profit de la démultiplication de kots et studios. Les familles se rejoignent dans ces petits logements étant donné les faibles loyers. Cette situation génère différents problèmes : une circulation plus dense, un nombre d'habitants en augmentation sans que la surface habitable n'augmente, une surcharge des services publics,....

De plus, il y a divers projets d'habitats cités par le Comité de quartier en 2005 comme de nouveaux immeubles à appartements, des terrains disponibles à la construction ou encore des lotissements en projet. Ces projets risquent de complexifier le système d'égouttage et de distribution de gaz de ville et augmenter le risque d'inondation de certaines rues.²³

²² VILLE DE NAMUR, *Schéma directeur d'aménagement durable de Bomel – Saint-Servais* [en ligne]. (2008). <http://www.ville.namur.be>. (Consulté le 5 février 2014)

²³ COMITE DE QUARTIER DE BOMEL, *Notes et réactions du service par rapport au document « Etat des lieux de Bomel » du 13 janvier 2005* [en ligne]. (Mars 2005)

En 2008, l'accent est mis sur la variété d'habitations urbaines et rurales dans le quartier de Bomel. Les problématiques relevées sont : « l'ancienneté des habitats, le manque de petits logements de qualité à un prix abordable, les divisions de maisons unifamiliales, la multiplication de kots et l'enclavement et l'isolement des cités sociales »²⁴.

La Ville de Namur évoque donc des objectifs concrets concernant la question de logement. Il faut rééquilibrer le nombre d'habitats en augmentant le nombre de logements pouvant accueillir des familles, tout en réduisant les divisions qui se font au sein de maisons unifamiliales. La création ou la rénovation d'habitations devrait être de qualité environnementale (isolation, économie d'énergie, matériaux durables...) et l'accès au logement de qualité doit être privilégié.

A l'heure actuelle, alors que les maisons sont, pour la plupart, des maisons deux façades, de deux ou trois étages, comportant une fenêtre et une porte d'entrée sur la largeur du rez-de-chaussée, nous avons relevé lors de nos séances de zonage que la majorité des maisons rue Bastin, rue Piret-Pauchet, rue d'Arquet et rue Artoisenet comptent plus de trois boîtes aux lettres et sonnettes. Ces maisons, pour certaines, d'allure « unifamiliale » regroupent donc plusieurs logements. Plus on se dirige sur les hauteurs de Bomel, plus on peut constater que les maisons sont unifamiliales et leurs abords sont entretenus et en bon état.

L'appartement reste le type de logement le plus fréquent à Bomel avant les maisons mitoyennes (2 façades).

Dans la rue Denis-Georges Bayar, la rue Maquet, la rue de la Pépinière, la rue Bastin, la rue Piret-Pauchet et la rue Nanon, les volets de plusieurs maisons restent fermés pendant toute la journée (parfois plusieurs maisons à l'enfilade). Certains bâtiments sont vides, abandonnés ou inachevés. Nous avons relevé ces constats lors de chaque période de zonage entre 2013 et 2015.

Lors des séances de zonage, nous avons fréquemment remarqué des maisons à vendre et des studios à louer. L'achat de maisons pour y lotir des étudiants est de plus en plus important. L'aménagement des maisons en kots peut représenter une des causes de l'absence d'investissement du logement et du quartier par les nouveaux habitants. Nous avons rencontré plusieurs acteurs issus du tissu associatif qui qualifient les propriétaires de nombreux kots de « marchands de sommeil ». Nous n'avons pu que constater ce phénomène de subdivision de nombreuses maisons unifamiliales en kots dont beaucoup sont dans un état proche de l'insalubrité.

La construction de la résidence Côté Jardin, située entre la rue de la Pépinière et la rue Nanon, a commencé en 2015 et s'est terminée en 2016. Ce bâtiment comprend 24 appartements à acheter ainsi que 4 commerces. Ce dernier se situe juste à côté des

²⁴ VILLE DE NAMUR, *Schéma directeur d'aménagement durable de Bomel – Saint-Servais* [en ligne]. (2008). <http://www.ville.namur.be>. (Consulté le 5 février 2014)

anciens abattoirs de Bomel et représente une nouveauté dans le quartier. En effet, des commerces pourront voir le jour et des jardins seront accessibles à la population.

3.3.2. *Espaces verts, de jeux, de sport, de rencontre...*

Dans l'enquête du Comité de quartier de Bomel en 2000, la problématique du manque d'espaces verts, de jeux, de sport et de promenade dans le quartier a été mise en avant. Plusieurs habitants pointent des terrains ou bâtiments libres/désaffectés dans le quartier où il serait possible de créer un espace de ce type. 28 espaces ont été repérés par la population comme potentiellement accessibles pour la création d'espaces verts, de jeux ou de sport. Les habitants ont insisté sur la nécessité de créer des infrastructures sportives et des espaces de jeux pour les enfants, tout en soulignant l'importance de l'entretien des éléments qui existent déjà.²⁵

Dans ses réactions à l'état des lieux en 2005, le Comité de quartier souligne que de nombreux espaces de rencontre ont disparu au fil des années. Avant, les enfants se retrouvaient pour jouer dans des espaces privés ou publics. Une diminution du rassemblement de personnes aux événements de la paroisse est également constatée.²⁶

Le Comité de quartier de Bomel aborde l'importance des carrières d'Asty-Moulin. « La grande superficie de cet espace offre, selon des résidents de Bomel, l'occasion d'y prévoir des espaces verts répondant aux besoins de leur quartier en plaines de jeux, terrains de pique-nique et lieux de repos, besoin partagé avec les quartiers voisins, également dépourvus de parcs urbains de ce type. Peut-être conviendrait-il d'aménager une telle zone à proximité de la rue de l'Industrie, avec du matériel solide, rustique et de peu de valeur »²⁷.

Lors de nos rencontres avec les habitants du quartier, les bomelois semblent souhaiter que la commune intervienne dans leur quartier pour la revalorisation des sites existants mais aussi dans la création de nouveaux espaces verts. D'années en années, le constat du manque d'espaces publics dans la partie la plus dense du quartier - pour la rencontre et la vie sociale ainsi que pour les jeux des enfants - se renforce.

Selon le « schéma directeur d'aménagement durable » de 2008, les points forts du cadre de vie à Bomel sont les zones vertes du Ravel et des anciennes carrières, le paysage, le patrimoine architectural,... Par contre, il présente aussi des points faibles tels que le dépôt de déchets, le manque de sécurité, propreté et d'éclairage des espaces verts et publics,

²⁵ COMITE DE QUARTIER DE BOMEL, *Compilation des réponses aux questions de l'enquête de printemps 2000* [en ligne]. (2000). <http://www.bomel.namur.be>. (Consulté le 5 février 2014)

²⁶ COMITE DE QUARTIER DE BOMEL, *Notes et réactions du service par rapport au document « Etat des lieux de Bomel »* du 13 janvier 2005 [en ligne]. (Mars 2005)

²⁷ COMITE DE QUARTIER DE BOMEL, *Une vision d'avenir et des orientations pour l'amélioration durable de la qualité de vie dans le quartier de Bomel* [en ligne]. (Décembre 2005). <http://www.bomel.namur.be>. (Consulté le 4 février 2014)

la coupure du quartier avec le centre-ville, sa mauvaise image ainsi que le surplus d'éléments minéraux.²⁸

La Ville de Namur conclut en disant : « Une structure urbaine lisible, mettant notamment en réseau des espaces publics, espaces verts et équipements de proximité, pourrait être le support d'un nouvel investissement des habitants dans leur quartier, rendant celui-ci attractif pour l'extérieur. Cette structure urbaine serait durable, si les espaces publics qui assurent un espace continu, reliant les quartiers, permettent par leur aménagement des usages complexes et non-confliktuels »²⁹.

Notons tout de même la présence de l'agoraspace au sein du quartier de Germinal. Les Carrières semblent également être un lieu de promenade ou d'activités, de même que le jardin Saint-Antoine, inauguré en 2011.

Aujourd'hui encore, de nombreux acteurs rapportent le manque des lieux de rassemblement ainsi que d'espaces verts pour les habitants du quartier. Un acteur explique qu'il manque des lieux où les jeunes pourraient se réunir, s'amuser, créer, dépenser leur énergie, passer le temps mais également rencontrer des « mentors » et des modèles positifs.

Un vaste projet de réaffectation des anciens abattoirs de Bomel piloté par la Ville de Namur a été entrepris en 2012 (démarrage des travaux en 2013). Le Centre culturel de Namur et la Baie des Tecks s'y sont installés en 2014. Ce lieu se veut être un espace ouvert, accessible à tous. Le Centre culturel de Namur tend à favoriser la perméabilité et la réciprocité avec le quartier. A travers les activités qu'elle organise au sein des nouveaux espaces culturels des abattoirs, l'AMO Passages tente ponctuellement de faire de ce lieu un espace de rencontre pour les habitants du quartier. Les intervenants de l'AMO Passages constatent néanmoins qu'il est toujours difficile pour les familles de franchir seules la porte d'entrée de ce lieu. Nous y reviendrons par la suite. Si la rénovation des anciens abattoirs est terminée, l'aménagement de l'espace public qui entoure les bâtiments est encore en cours. On devrait y trouver d'ici peu des espaces de jeux pour les enfants, des espaces verts et des chemins aménagés pour les piétons, les cyclistes et les personnes à mobilité réduite.

3.3.3. Propreté et entretien du quartier

Dans son enquête de 2000, le Comité de quartier met en évidence le problème majeur de la propreté au sein du quartier. La population parle de déchets et de dépôts sauvages divers, de sacs non conformes, de poubelles abandonnées, de déchets canins, de terrains vagues utilisés comme dépotoirs, du manque de poubelles dans les rues...³⁰

²⁸ VILLE DE NAMUR, *Schéma directeur d'aménagement durable de Bomel – Saint-Servais* [en ligne]. (2008). <http://www.ville.namur.be>. (Consulté le 5 février 2014)

²⁹ *ibidem*

³⁰ COMITE DE QUARTIER DE BOMEL, *Compilation des réponses aux questions de l'enquête de printemps 2000* [en ligne]. (2000). <http://www.bomel.namur.be>. (Consulté le 5 février 2014)

D'autres phénomènes sont cités comme des graffitis, des trottoirs ouverts pour des travaux sans être remis en état par la suite, la présence de kots qui augmente le nombre de sacs poubelles et de déchets, les abords de la gare et abris de bus non-entretenus...³¹

Plusieurs suggestions ont alors été émises par les habitants comme des poubelles publiques vidées régulièrement, responsabiliser les personnes à la propreté (éducation de propriétaires de chiens, affichages, panneaux,...), l'embellissement du quartier par les services publiques, une présence policière avec sanctions, un ramassage plus fréquent et performant des poubelles, des lieux d'aisance et/ou la mise à disposition de matériel de ramassage des déjections canines, achever les travaux dès qu'ils sont entrepris...³²

Malgré ces propositions, 5 ans plus tard, cette problématique relative au manque de propreté et d'entretien du quartier semble toujours aussi importante. Il est cité : « déjections canines, bouteilles, canettes (quand seront-elles consignées ?), mégots et sacs poubelle abandonnés et/ou éventrés ». ³³ Une demande pour lutter contre ces phénomènes est adressée à la Ville de Namur en 2005.

Aujourd'hui encore, cette problématique est très présente. Dans les faiblesses du quartier, beaucoup insistent sur le manque de poubelles (qu'ils soient habitants ou de passage dans le quartier).

Lorsque les acteurs et intervenants ont abordé la thématique de la propreté dans le quartier de Bomel, tous l'ont connotée négativement. Ils évoquent des dépôts clandestins, des poubelles qui traînent sur les trottoirs, des déchets de tout type. Un acteur a qualifié le quartier de « sale ».

Cela s'est confirmé lors de nos périodes d'observation. De plus, les locaux de l'AMO Passages étant implantés dans le quartier de Bomel, nous ne pouvons que constater ce phénomène de pollution. Les « déchets sauvages » dans la plupart des rues du quartier sont quotidiens.

Ces déchets prennent différentes formes :

- Des sacs poubelle non-conformes
- Des sacs poubelle conformes mais présents sur les trottoirs en dehors des jours de ramassage des poubelles (sacs poubelle « bleus » présents quasiment dans toutes les rues, observés lors de chaque séance de zonage)
- Bidons d'huile usagée
- Cigarettes de bière
- Vieil électroménager (télévision, friteuse...)
- Éléments de mobilier (lit, matelas, commode...)
- Sacs de vêtements.

³¹ COMITE DE QUARTIER DE BOMEL, *Compilation des réponses aux questions de l'enquête de printemps 2000* [en ligne]. (2000). <http://www.bomel.namur.be>. (Consulté le 5 février 2014)

³² *Ibidem*

³³ COMITE DE QUARTIER DE BOMEL, *Une vision d'avenir et des orientations pour l'amélioration durable de la qualité de vie dans le quartier de Bomel* [en ligne]. (Décembre 2005). <http://www.bomel.namur.be>. (Consulté le 4 février 2014)

Si le dépôt de vieux encombrants est fréquent sur le trottoir à proximité des Petits Riens, c'est loin d'être le seul endroit du quartier où des déchets sont déposés. Toutes les rues (rue Denis-Georges Bayar, rue de la Pépinière, rue Nanon, rue Bastin, rue Piret-Pauchet, rue Nanon, rue de Bomel, rue d'Arquet...) sont concernées par cette problématique.

Les mégots de cigarette sont très nombreux et jonchent les trottoirs de la majorité des rues du quartier, surtout à proximité des croisements avec le boulevard du Nord. Les excréments de chien sont également très nombreux, présents dans chaque rue et constatés lors de chaque séance de zonage.

Durant les périodes d'observation, les intervenants de l'AMO ont identifié à plusieurs reprises que des poubelles publiques avaient été vandalisées (poubelles décrochées, arrachées, brûlées). Il a également été constaté que certaines poubelles publiques débordaient. Toutefois, lors de la séance de zonage suivante, l'équipe de l'AMO constatait que les poubelles vandalisées avaient été raccrochées ou enlevées et que les poubelles débordant de déchets avaient été vidées et les débris aux alentours des poubelles ramassés.

L'îlot de verdure au milieu de la rue d'Arquet semble, la plupart du temps, entretenu (pelouse tondue, bacs de fleurs, arbres taillés...). Lorsque des sacs poubelle y sont déposés, ils ont la plupart du temps disparus lors de la séance de zonage suivante. Néanmoins, aussitôt certains déchets ou immondices ramassés, d'autres apparaissent.

Concernant le jardin Saint-Antoine, à plusieurs reprises, celui-ci était fermé lors des séances de zonage. Lorsqu'il était accessible, les intervenants de l'AMO ont constaté, à chaque passage, la présence de cannettes de bière dans l'herbe, aux alentours du cabanon et de la poubelle. Des morceaux de verre ont également été repérés sur le chemin de terre menant jusqu'au jardin.

Si ces constats restent d'actualité, les intervenants de l'AMO Passages observent néanmoins quotidiennement la présence d'un agent de propreté qui sillonne les rues du quartier en journée afin d'y ramasser les déchets.

3.3.4. Réaffectation des anciens abattoirs

Dans le « schéma directeur d'aménagement durable de Bomel » de 2008, la Ville de Namur dit vouloir faire connaître le patrimoine du quartier en le rendant attractif de l'intérieur et de l'extérieur, en le valorisant... Cet objectif consiste en des actions de restauration (décoration, sculpture,...), de conservation préventive (façade d'habitation, espace public,...), de délimitation du périmètre de protection de certaines zones, de réaffectation du patrimoine (évaluer le potentiel des bâtiments, de l'architecture,...) et des actions d'intervention contemporaine (s'inscrire dans le paysage urbain).³⁴

³⁴ VILLE DE NAMUR, *Schéma directeur d'aménagement durable de Bomel – Saint-Servais* [en ligne]. (2008) <http://www.ville.namur.be>. (Consulté le 5 février 2014)

Dans cette visée, la question du réaménagement des abattoirs de Bomel a été abordée tout au long des dernières années. En 2005, le Comité de quartier de Bomel évoque les abattoirs comme étant en lien avec le besoin « d'équipements sociaux, culturels et communautaires (...) dont la présence accroîtrait l'attractivité d'une vie de quartier à Bomel et dans tout Namur »³⁵. Ce réaménagement est envisagé comme étant une ressource importante au sein du quartier, tant par son aspect initial industriel (son architecture, son implantation, son histoire) que par le fait que c'est un « espace public disponible pour des équipements sociaux, culturels, ludiques, sportifs de petite échelle et communautaires, à l'échelle du quartier ». Le Comité de Bomel plaide « pour le maintien du site de l'abattoir comme propriété communale, avec des activités et occupations répondant aux besoins des habitants de Bomel, des quartiers voisins et de toute l'entité namuroise ». Quelques idées sont évoquées pour l'occupation de l'espace intérieur des abattoirs comme l'implantation des beaux-arts, une maison de jeunes, un espace culturel, des locaux pour des activités de groupe... Au niveau de l'extérieur, le projet de création d'un espace de jeux, de petites infrastructures pour le sport et les enfants, une zone de verdure, un espace de repos, etc. a été retenu en 2005 ³⁶.

En 2007, le projet de réaffectation des anciens abattoirs a été lancé. Les différentes étapes du projet sont reprises sur le site du Pavillon Aménagement Urbain ³⁷ :

- de 2007 à 2009 : déménagement des occupants (Glutton, Ressourcerie namuroise, Forem Construction, abri de nuit)
- en octobre 2010 : le Collège communal approuve le projet d'installation du Centre culturel de Namur et de la bédéthèque « Baie des Tecks » sur le site des abattoirs
- en avril 2012 : le site est déclaré « site à réaffecter » par le Région wallonne ce qui permet à la Ville de Namur d'obtenir une subvention pour la rénovation
- en février 2013 : début des travaux

Début 2014, la réaffectation des abattoirs est en cours de finalisation. Ce lieu s'apprête alors à accueillir le Centre culturel de Namur, des résidences d'artistes et la bédéthèque. Ce lieu se veut ouvert sur le quartier et en lien avec les centres d'intérêt, besoins et préoccupations de ses habitants. Le collectif « Ca Commence Maintenant » se crée dans cette visée, à l'initiative du Centre culturel de Namur. Ce collectif, rassemblant essentiellement des associations (sociales, culturelles...) et des membres du Comité de quartier de Bomel, met en place différentes actions (apéros fanfare, travail avec une photographe...) pour impliquer les habitants dans les projets à venir du Centre culturel.

Néanmoins, plusieurs habitants du quartier expriment leurs inquiétudes par rapport à ce projet. Ils craignent que la présence du Centre culturel au sein du quartier apporte son lot

³⁵ COMITE DE QUARTIER DE BOMEL, *Une vision d'avenir et des orientations pour l'amélioration durable de la qualité de vie dans le quartier de Bomel* [en ligne]. (Décembre 2005). <http://www.bomel.namur.be>. (Consulté le 4 février 2014)

³⁶ VILLE DE NAMUR, *Pavillon Aménagement Urbain, Les abattoirs de Bomel* [en ligne]. <http://www.pavillon-namur.be/les-projets/les-abattoirs-de-bomel>. (Consulté le 1er juillet 2016)

de nuisances supplémentaires et vienne aggraver la problématique de la circulation abondante et du manque de places de parking.

Durant l'automne 2014, le Centre culturel de Namur et la Baie des Tecks s'installent sur le site. Depuis lors, le Centre culturel de Namur tente d'ouvrir l'ensemble des activités et événements qu'il organise aux habitants du quartier. A titre d'exemple, il applique des « tarifs préférentiels » pour permettre à des enfants de familles du quartier ayant peu de ressources financières de participer à leurs ateliers. La cafétéria des espaces culturels appelée « Plan B » est accessible à tous, même sans consommation. Néanmoins, les intervenants de l'AMO Passages constatent que les familles du quartier avec lesquelles elles travaillent entrent difficilement dans ce lieu.

3.4. Conclusion

Au niveau géographique, le quartier de Bomel est délimité par la rue d'Arquet, la rue de Bomel, la rue Nanon, la rue de l'Industrie, le quartier du Transvaal et le boulevard du Nord. Ce qui caractérise le quartier pour les acteurs interrogés, c'est sa proximité avec la gare qui est à la fois un atout mais également une faiblesse car la gare représente une frontière symbolique avec le centre de Namur. Les habitants attendent davantage d'aménagements sécurisés pour voyager entre le centre-ville et Bomel.

Le quartier est traversé par différents types d'usagers : piétons, voitures, cyclistes,... mais celui-ci manque encore d'aménagements au niveau de la voirie (élargir les trottoirs, aménager des passages pour piétons, améliorer l'état des routes,...). Nous reviendrons sur les interactions entre ces différents acteurs dans la suite de notre diagnostic.

Au niveau de la mobilité générale au sein du quartier de Bomel, voici un tableau synthétique inspiré du document de RASE reprenant la majorité des éléments caractérisant sa mobilité ³⁸ :

³⁸ RASE, N., *La reconversion des friches urbaines dans le cadre des politiques urbaines durables : le cas des abattoirs de Bomel à Namur*, [en ligne]. (2013). http://mem-envi.ulb.ac.be/Memoires_en_pdf/MFE_12_13/MFE_Rase_12_13.pdf. (Consulté le 14 avril 2014)

MOBILITE			
Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Localisation : proximité de la gare et du centre-ville • Le Ravel • Quartier à « courte distance », traversable à pied • Accès aux transports en commun 	<ul style="list-style-type: none"> • Encombrement, saturation du réseau viaire existant • Etat dégradé des voiries • Conflits piétons/automobiles • Manque de grands parkings • Manque de places de stationnement pour les riverains • Manque de liaison est - ouest • Manque de mobilité douce • Accès au centre-ville difficile • Difficulté liée à la faible desserte des TEC (itinéraire, fréquence) 	<ul style="list-style-type: none"> • Futurs projets expliqués par un acteur de la Ville de Namur (passages piétons vers le centre-ville, Ravel, parking SNCB,...) • Station de vélos partagés • Création d'un parking de 600 places près de boulevard de Nord 	<ul style="list-style-type: none"> • Intensification de la circulation avec le projet de sens unique du boulevard de la station et le projet de rénovation des abattoirs

Alors qu'il a été longtemps qualifié de quartier familial, depuis quelques années, la tendance s'est inversée. Aujourd'hui, le quartier se caractérise davantage par la subdivision de nombreuses habitations en studios et kots. Nous pensons que ce phénomène engendre un manque d'entretien de certaines habitations et exerce un impact direct sur l'ambiance au sein du quartier. Les locataires y vivent pour des durées relativement courtes et investissent peu leur logement et leur quartier. Les liens entre habitants se tissent difficilement.

Ci-dessous, un tableau récapitulatif reprend les différentes caractéristiques de l'habitation dans le quartier de Bomel. Ce tableau issu du document « La reconversion des friches urbaines dans le cadre des politiques urbaines durables : le cas des abattoirs de Bomel à Namur » est adapté à la réalité actuelle du quartier.³⁹

³⁹ RASE, N., *La reconversion des friches urbaines dans le cadre des politiques urbaines durables : le cas des abattoirs de Bomel à Namur*, [en ligne]. (2013) http://mem-envi.ulb.ac.be/Memoires_en_pdf/MFE_12_13/MFE_Rase_12_13.pdf. (Consulté le 14 avril 2014)

HABITAT			
Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Typologie variée grâce à une juxtaposition des formes urbaines <p>URBAIN : maisons ouvrières/unifamiliales, appartements, cité sociale, etc.</p> <p>RURAL : anciennes fermes, maisons des années 50 et nouvelles constructions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de petits logements de bonne qualité et aux loyers abordables • Division des maisons unifamiliales • Multiplication des kots • Enclavement des cités sociales • Différence de densité entre le haut et le bas 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des standards de qualité des petits logements afin de décourager la spéculation immobilière • Création de logements « grand confort » (grands appartements ou maisons unifamiliales) pour attirer des ménages avec enfants et permettre davantage de mixité sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • Fracture entre le haut (villas) et le bas (maisons ouvrières, cité sociale) du quartier • Intensification de la spéculation immobilière relative à la subdivision des logements
<ul style="list-style-type: none"> • Patrimoine architectural 	<ul style="list-style-type: none"> • Ancienneté des habitations • Mauvaise isolation (thermique, acoustique) 	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire et mise en valeur des architectures manquantes (art déco, art,...) 	

Au niveau des espaces verts et de rencontre qui composent le quartier, la plupart des acteurs citent l'agoraspace du quartier Germinal, les carrières et le jardin Saint-Antoine. Les habitants sont en demande criante de création d'espaces verts et de rencontre. En effet, la plupart des personnes et des jeunes restent dans la rue, sur les trottoirs et parfois même sur la route. Ce manque est certainement une des faiblesses les plus importantes au sein de Bomel. Notons que l'aménagement du jardin Saint-Antoine en 2011 et le projet d'aménagement extérieur du site des anciens abattoirs constituent des éléments de réponse à cette demande.

Nos rencontres avec la population nous permettent d'affirmer que l'implantation du Centre culturel de Namur dans les anciens abattoirs de Bomel était une crainte pour certains habitants. Cette crainte est aujourd'hui moins véhiculée au sein de quartier. Les bomelois semblent commencer à démystifier ce lieu et à se familiariser avec le Centre culturel de Namur. Les espaces culturels des abattoirs sont accessibles à tous et le Centre culturel veille à ouvrir de manière proactive ses activités aux bomelois. Néanmoins, les habitants que nous avons consultés n'identifient pas ce lieu comme un espace de rencontre qui leur est dédié.

En outre, la propreté du quartier est une problématique majeure et interpellante. Dépôts clandestins, déchets, mégots de cigarette, excréments canins, manque de poubelles publiques... sont observés à chaque séance de zonage et dénoncés par tous les acteurs rencontrés.

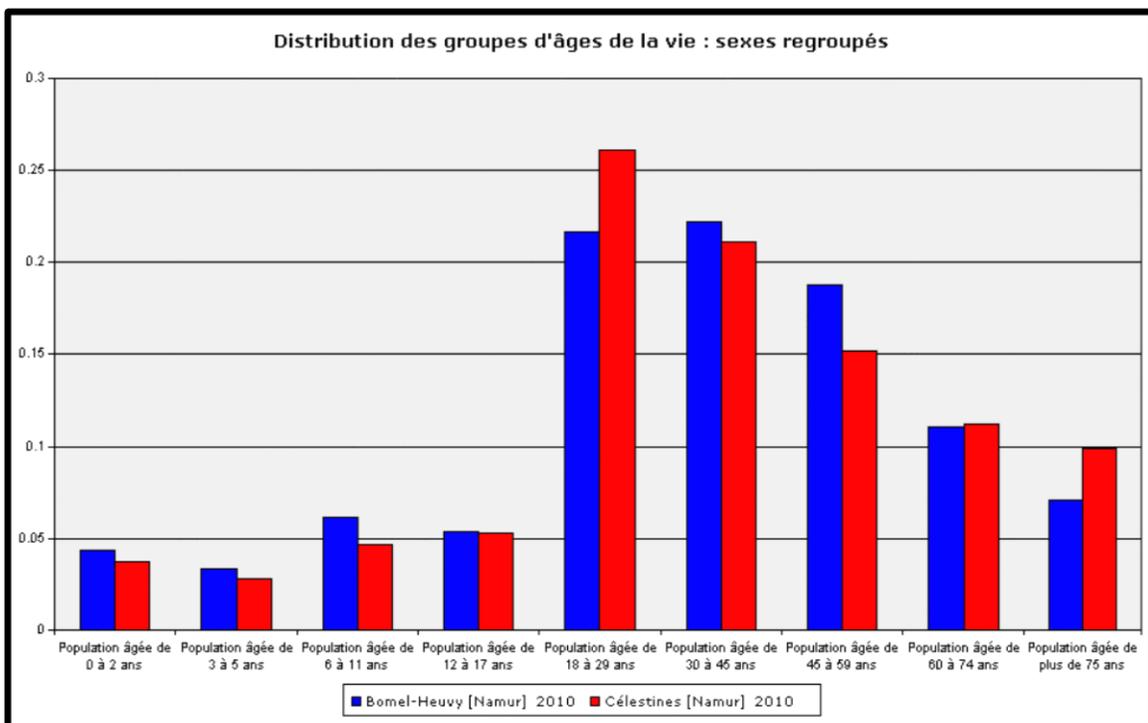
4. Population locale

Dans cette partie du diagnostic, plusieurs données statistiques et tableaux ont été utilisés. Ils permettent la comparaison du quartier de Bomel avec celui des Célestines. Ce choix n'est pas anodin car ces deux quartiers ont beaucoup de points communs.

4.1. Démographie

La tranche d'âge la plus représentée dans la population de Bomel est en 2010 celle de 30-44 ans (22,2%), suivie de près par celle des 18-29 ans (21,7%). Les 45-59 ans représentent quant à eux, 18,8% de la population du quartier et les plus de 60 ans 18,2%.

La jeune population (de 0 à 17 ans), comme indiquée sur le graphique ⁴⁰ ci-dessous, avoisine les 20%.



Le tableau ⁴¹ ci-dessous reprend la structure annuelle par âge et sexe pour le quartier Bomel-Heuvy en 2013. On peut y lire que les tranches d'âge les plus représentées sont celles des 25-30 ans (11,24% de la population) et des 20-25 ans (9,28% de la population). Si on rassemble les données pour les 0-20 ans, ils représentent 21,77% de la population du

⁴⁰ CYTISE NAMUR, base de données

⁴¹ Ibidem

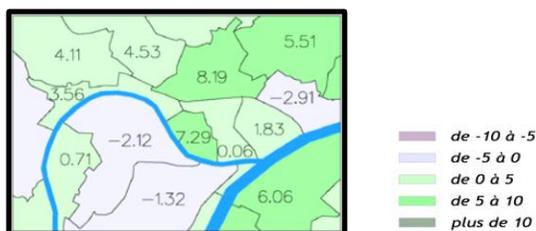
quartier. La tranche d'âge des 0-30 représente donc plus de 40% de la population du quartier en 2010 comme en 2013.

Synthèse	Bomel-Heuvy au 01/01/2013		
	Hommes	Femmes	Total
Age moyen en années	36,3	39,2	37,7
Coefficient de dépendance	545	776	650
Coefficient de vieillissement	691	922	809
Coefficient de séniorité	152	322	251
Proportion de moins de 20 ans	20,9%	22,7%	21,8%
Proportion de plus de 60 ans	14,4%	21,0%	17,6%
Proportion de plus de 80 ans	2,2%	6,8%	4,4%
Rapport de masculinité des plus de 80 ans	33,9		
Rapport de masculinité des 25-44 ans	130,2		
Rapport de masculinité des 50-69 ans	110,3		

La proportion des moins de 20 ans est moindre dans le quartier des Célestines qu'à Bomel et ce, depuis une trentaine d'années. Le pourcentage des personnes de moins de 20 ans est assez stable (21 à 22%) sur cette même période même si une légère diminution est constatée.⁴²

Bomel connaît un important taux de croissance de sa population. Pour la période 2002-2006, ce taux de croissance est de 8,19. Tel qu'illustré ci-dessous⁴³, il s'agit d'un des taux de croissance les plus élevés des 46 quartiers de Namur. Le taux de croissance de la population caractérise l'évolution de la population de chaque quartier. Lorsque ce taux est positif, la population du quartier concerné est en hausse et inversement.

Ceci est à mettre en corrélation avec la subdivision progressive des maisons en kots, studios et petits appartements qui a pour conséquence d'augmenter le nombre d'habitants mais pas la surface habitable.



⁴² CYTISE NAMUR, base de données

⁴³ *Ibidem*

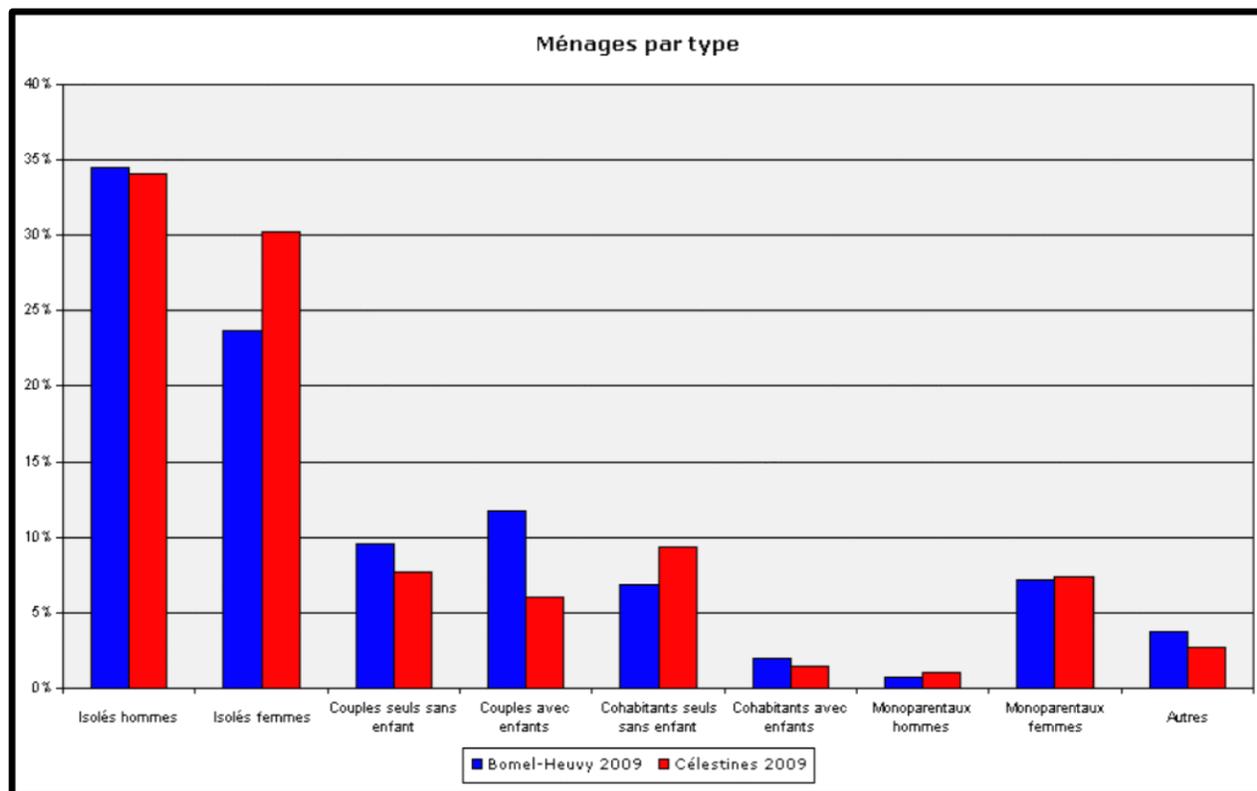
4.2. Caractéristiques de la population

4.2.1. *Caractéristiques générales*

Dans ses constats de 2005, le Comité de quartier identifie une précarité plus importante dans le bas de Bomel. ⁴⁴

Une proportion importante des ménages composés d'une seule personne est à noter surtout dans les secteurs « Pont de Louvain » (60,39%), « Prison » (60,42%), « Réservoir » (56,96%) contre 57,89% à Namur, ancienne commune. ⁴⁵

Le diagramme ci-dessous ⁴⁶ reprend les données relatives aux ménages par taille et type pour Bomel-Heuvy en 2009 en comparaison au quartier des Célestines (colonne « référence »). Ceux-ci confirment le nombre important de ménages composés de personnes isolées.



⁴⁴ COMITE DE QUARTIER DE BOMEL, *Une vision d'avenir et des orientations pour l'amélioration durable de la qualité de vie dans le quartier de Bomel* [en ligne]. (Décembre 2005). <http://www.bomel.namur.be>. (Consulté le 4 février 2014)

⁴⁵ VILLE DE NAMUR, *Schéma directeur d'aménagement durable de Bomel - Saint-Servais* [en ligne]. (2008). <http://www.ville.namur.be>. (Consulté le 5 février 2014)

⁴⁶ CYTISE NAMUR, base de données

Dans le haut du quartier – secteurs « Nouveau Monde », « Belle vue », « Hoyoux » et « Bomel » - moins dense, le revenu moyen est plus élevé que dans le bas de Bomel. Dans le bas du quartier – secteurs « Prison », « Réservoir », « Pont de Louvain et « Saint-Servais » - plus dense, le revenu moyen est plus faible et le taux de chômage y est plus important.⁴⁷

En 2005, le Comité de quartier souligne que le morcèlement social de Bomel augmente et que les différences s'accroissent. Il y a notamment une distinction des habitants sédentaires (installés dans le quartier), des habitants de « transit » (attirés par les avantages de la gare, les petits logements,...) et les habitants socialement défavorisés (attirés par les prix des loyers, la proximité de la ville, la gare...)⁴⁸.

4.2.2. Caractéristiques culturelles

- *Mixité de la population*

D'après les personnes rencontrées, le quartier de Bomel présente une certaine mixité, tant en termes de cultures, de générations que du niveau socio-économique.

La présence de différentes cultures, de personnes d'origines diverses a été identifiée par la majorité des personnes rencontrées comme une autre caractéristique particulière du quartier.

Certains interlocuteurs soulignent aussi une diversité intergénérationnelle car des personnes âgées et des jeunes ménages avec enfants coexistent au sein de quartier.

Malgré cette mixité, les acteurs ont tendance à connoter négativement la population présente. Certains acteurs pointent la concentration de la précarité comme un phénomène propre à Bomel. A propos de la population de Bomel, les qualificatifs « multiculturelle », « précarisée » et même « quart-monde » sont évoqués lors de nombreux entretiens. Ce ressenti lié à une concentration de la précarité peut se justifier, d'après certains, par la présence de personnes sans domicile fixe, qualifiées de « marginales », sous l'influence de l'alcool et/ou toxicomanes autour du Resto du Cœur, de l'Abri de nuit ou de la Maine tendue (anciennement Saint-Vincent de Paul).

- *Quelques chiffres*

La présence d'une mosquée attire une population musulmane de passage dans le quartier de Bomel. Parmi les personnes habitant et traversant le quartier, on retrouve également une proportion importante de personnes d'origine subsaharienne.

D'après la base de données « Cytise Namur », la proportion d'étrangers à Bomel-Heuvy en 2013 est de 17,9% pour 82,1% de belges. Après les quartiers « Cathédrale » et « Namur-centre », le quartier de Bomel-Heuvy est le troisième qui compte le pourcentage le plus

⁴⁷ VILLE DE NAMUR, *Schéma directeur d'aménagement durable de Bomel – Saint-Servais* [en ligne]. (2008). <http://www.ville.namur.be>. (Consulté le 5 février 2014)

⁴⁸ COMITE DE QUARTIER DE BOMEL, *Une vision d'avenir et des orientations pour l'amélioration durable de la qualité de vie dans le quartier de Bomel* [en ligne]. (Décembre 2005). <http://www.bomel.namur.be>. (Consulté le 4 février 2014)

important d'étrangers. Il est directement suivi par le quartier « Célestines » avec 17,8% d'étrangers.⁴⁹

Quartier	Population Belgique	Population étrangère	Population : total	Proportion de belges	Proportion d'étrangers	Proportion de la population étrangère issue hors de l'UE	Proportion de la population étrangère issue hors de l'UE sur le total
Ville de Namur	101889	8433	110322	92,4%	7,6%	4,0%	52,7%
Amée	2741	173	2914	94,1%	5,9%	3,3%	55,5%
Bas Prés	2073	252	2325	89,2%	10,8%	6,3%	58,3%
Bomel-Heuvy	2938	640	3578	82,1%	17,9%	12,4%	69,1%
Cathédrale	815	459	1274	64,0%	36,0%	22,2%	61,7%
Célestines	2295	498	2793	82,2%	17,8%	11,5%	64,3%
Citadelle	1872	69	1941	96,4%	3,6%	0,6%	15,9%
Herbatte	1875	301	2176	86,2%	13,8%	9,4%	67,8%
La Leuchère	1447	40	1487	97,3%	2,7%	0,8%	30,0%
Les Comognes	2391	97	2488	96,1%	3,9%	0,9%	22,7%
Les sources	1535	269	1804	85,1%	14,9%	10,5%	70,6%
Lives	446	32	478	93,3%	6,7%	1,3%	18,8%
Namur	2756	649	3405	80,9%	19,1%	10,5%	54,9%

En 2008, la Ville de Namur constate que les secteurs « Prison » et « Pont de Louvain » accueillent la plus grande proportion de population étrangère (italiens, français, marocains, turcs et autres) sur l'ensemble du périmètre d'étude, la population belge restant néanmoins majoritaire (87,98% de Belges sur « Pont de Louvain » et 83,40% sur « Prison » ; pour les autres secteurs la population belge dépasse 90%).⁵⁰

On constate sur le tableau ci-dessous que pour la période 2004-2008, le solde migratoire des 15-29 ans est nettement plus élevé à Bomel (31,4%) et aux Célestines (43,4%) que dans les autres quartiers (à l'exception des quartiers « Namur » et « Cathédrale » où le solde migratoire est également important). Il y a donc eu une proportion importante de cette tranche d'âge qui est venue s'installer à Bomel-Heuvy entre 2004 et 2008.

Mouvements migratoires (immigrations et émigrations) en 2004-2008⁵¹

Quartier	Immigrations de la population total	Émigrations de la population total	Bilan migratoire	Taux d'accroissement migratoire	Solde migratoire avant 15 ans	Solde migratoire entre 15 et 29 ans	Solde migratoire entre 30 et 44 ans	Solde migratoire entre 45 et 59 ans	Solde migratoire entre 60 et 74 ans	Solde migratoire après 75 ans
Ville de Namur	29308	28396	912	0,2%	-4,9%	6,3%	-2,4%	1,8%	1,4%	-0,7%
Amée	399	538	-139	-1,0%	-11,6%	-6,7%	-3,5%	-2,8%	-1,4%	-4,5%
Bas Prés	494	571	-77	-0,6%	-13,4%	4,5%	-7,6%	-1,9%	0,3%	-4,1%
Bomel-Heuvy	1720	1443	277	1,6%	5,9%	31,4%	-1,5%	4,6%	-3,2%	0,0%

⁴⁹ CYTISE NAMUR, base de données

⁵⁰ VILLE DE NAMUR, Schéma directeur d'aménagement durable de Bomel – Saint-Servais [en ligne]. (2008). <http://www.ville.namur.be>. (Consulté le 5 février 2014)

⁵¹ CYTISE NAMUR, base de données

Quartier	Immigrations de la population total	Emigrations de la population total	Bilan migratoire	Taux d'accroissement migratoire	Solde migratoire avant 15 ans	Solde migratoire entre 15 et 29 ans	Solde migratoire entre 30 et 44 ans	Solde migratoire entre 45 et 59 ans	Solde migratoire entre 60 et 74 ans	Solde migratoire après 75 ans
Cathédrale	858	796	62	1,0%	-37,6%	44,3%	-11,9%	-2,2%	7,6%	-7,3%
Célestines	1787	1484	303	2,1%	-16,2%	43,4%	-3,7%	5,8%	7,4%	7,4%
Citadelle	397	383	14	0,1%	9,6%	-7,6%	7,6%	2,5%	0,9%	-4,0%
Herbatte	613	729	-116	-1,0%	-24,4%	3,7%	-6,2%	-2,6%	-6,2%	-3,8%
La Plante	923	764	159	1,3%	2,8%	9,3%	2,8%	5,7%	10,9%	4,7%
Namur	2349	2050	299	1,8%	-24,2%	49,0%	-9,0%	5,2%	0,8%	-4,7%

4.3. Interactions/cohabitation/comportements et activités des acteurs du quartier

4.3.1. Occupation de l'espace public/cohabitation entre les différents acteurs/mobilité

Beaucoup de personnes se croisent au sein du quartier : les habitants, les élèves qui fréquentent les écoles des alentours, les personnes qui y travaillent (travailleurs du SPW, acteurs associatifs, commerçants...).

Lors des séances de zonage, il a été constaté que de nombreuses personnes arpentent le quartier, plus ou moins vite et sans s'arrêter. Le matin avant 8h30, de nombreux jeunes (+/- de 13 à 18 ans) s'engouffrent dans les rues pour aller rejoindre leur école. Ils marchent souvent en groupe. Il en va de même après 16h ou de nombreux groupes d'adolescents traversent le quartier en se dirigeant vers la gare. Ce phénomène est aussi observé à midi (début du temps de midi dans les écoles) et vers 13h (fin du temps de midi dans les écoles). Si la plupart de ces groupes de jeunes traversent le quartier sans s'arrêter, l'équipe de l'AMO a néanmoins identifié différents lieux de rassemblement de petits groupes de jeunes durant ces périodes de passage : les bancs le long du boulevard du Nord, à l'arrière de la gare, devant le Carrefour Market (boulevard du Nord), sur le muret à l'entrée du parking du SPW (boulevard du Nord).

La plupart des enfants de moins de 12 ans qui se promènent boulevard du Nord sont accompagnés de leur(s) parent(s). En dehors de l'horaire scolaire et pendant les périodes de congé, il a été constaté à de multiples reprises que des enfants de moins de 12 ans jouent sans la surveillance d'un adulte rue d'Arquet (parking privé des Oeuvres paroissiales et parvis de l'Eglise) et rue Piret-Pauchet.

Les jeunes élèves et les enfants ne sont pas les seuls à traverser ou fréquenter les rues du quartier de Bomel. La devanture du Carrefour Market, le rond-point reliant la chaussée de Louvain et le boulevard du Nord, la devanture de la laverie et les trottoirs du boulevard du Nord sont également des lieux où discutent, à l'arrêt, des adultes, souvent des hommes de plus de 25-30 ans. Cela a été constaté lors de chaque séance de zonage. Plusieurs de ces hommes (et plus rarement femmes) ont une cannette de bière à la main ou posée à côté

d'eux et présentent une allure « négligée » (mauvaise odeur, vêtements sales, visage et cheveux sales...). Pour certains acteurs rencontrés, ce type de public peut amener des conflits avec les riverains.

Plusieurs petits groupes de personnes ont aussi été aperçus au jardin Saint-Antoine (adolescents et jeunes adultes). Il est arrivé deux à trois fois par mois que les travailleurs de l'AMO croisent des personnes fumant visiblement du cannabis.

Les acteurs rencontrés lors des entretiens ont identifié les lieux de rassemblement suivants :

- Derrière la gare, souvent regroupements de jeunes
- Dans les carrières, rue de l'Industrie où certains se prêtent au camping sauvage et laissent des déchets
- Au niveau du Centre Asty-Moulin, pour les jeunes qui fréquentent cette école, les temps de midi et après 16h, parfois des jeunes consommant des substances illicites
- Aux alentours de la Baie des Tecks, lorsqu'elle était implantée rue d'Arquet, de l'Eglise et du parking des Oeuvres paroissiales
- Autour d'une maison, rue de la Pépinière
- Au niveau du rond-point, près d'Oxfam, beaucoup d'adultes ayant une bière à la main, présents toute la journée
- Dans le jardin Saint-Antoine, enfants et adultes (cohabitation qui inquiète certains).

4.3.2. Acteurs et services du quartier

Tous les intervenants nous ont parlé du partenariat qu'ils entretenaient avec des associations ou personnes ressources et ils ont aussi pu nous citer des noms d'agents/d'associations actifs au sein de Bomel. Voici les principaux acteurs ressources du quartier qui ont été cités :

- La maison médicale de Bomel,
- Le Resto du Cœur
- Une main tendue (anciennement Saint-Vincent de Paul)
- L'abri de nuit
- Quelques commerces du quartier
- Le Comité de quartier
- Oxfam
- Les Petits Riens
- Michel Grawez (habitant « moteur » dans le quartier) et différentes personnes du Comité de quartier
- Le Centre culturel de Namur

Nos séances de zonage et nos rencontres avec les acteurs locaux nous ont permis d'établir une longue liste de services et d'activités présents sur le quartier.

De nombreux secteurs d'activités y sont présents, même si tous ne sont pas visibles ou connus de la population locale et des acteurs du quartier.

Ainsi, nous avons relevé trois services travaillant avec la petite enfance (milieu d'accueil ou activités ciblant ce public). Plusieurs services ou associations travaillent aussi avec la jeunesse. Le secteur de la culture est largement représenté à Bomel, nous y trouvons également plusieurs organisations sportives, ainsi que plusieurs lieux de cultes. Le secteur de l'enseignement y est également présent. Une douzaine de services sociaux travaillant avec tous les publics coexistent sur le quartier. Une quinzaine de services ayant pour mission la promotion de l'environnement y sont aussi implantés.

Le secteur de l'emploi y est présent. La santé est également représentée au sein du quartier par plusieurs services et pharmacies.

Le quartier dénombre aussi plus d'une quarantaine de commerces (alimentation, bien-être, bâtiment, automobile, informatique,...).

L'ensemble des commerces, services, associations, établissements scolaires donne une dynamique particulière au quartier et peut amener une population relativement précarisée à le fréquenter. De ce fait, la multitude d'associations présentes dans Bomel peuvent être reconnues comme une richesse ou comme une faiblesse selon les personnes rencontrées mais beaucoup de ces associations sont citées comme étant des acteurs ressources.

Par contre, certaines personnes déplorent le manque de commerces et surtout le fait que de plus en plus disparaissent du quartier.

4.3.3. *Activités fédératrices au sein du quartier*

La traditionnelle brocante du 1^{er} mai à Bomel semble être l'activité la plus soulignée et identifiée de tous les acteurs interrogés. Plusieurs habitants vivant depuis de nombreuses années dans le quartier évoquent des événements qui n'existent plus comme la garderie ou les ateliers organisés par la paroisse, la fancy-fair... Par ailleurs, certains événements continuent à exister, notamment, ceux proposés par le Comité de quartier (dîner de chasse, parties de scrabble,...).

En outre, depuis 2011, l'AMO a mis en place une concertation « Dynamique jeunesse » à Bomel. Elle regroupe l'ADAS⁵², les Cracks en tout (école de devoirs des Restos du Cœur), la Maison de quartier, l'ASBL Empreintes (CRIE et organisation de jeunesse) et l'AMO Passages.

Ces associations se réunissent une à deux fois par trimestre pour :

- échanger leurs constats
- veiller à donner une cohérence globale aux différentes actions menées à Bomel (et alentours)
- développer différents projets et événements en commun dans le but d'insuffler une dynamique positive au sein du quartier et contribuer à un « vivre ensemble » de qualité.

⁵² Aide aux Devoirs et Animations de Saint-Servais

L'arrivée du Centre culturel de Namur au sein du quartier a amené une diversité nouvelle d'activités culturelles : expositions dans les espaces culturels des abattoirs et dans l'espace public, activités « un été à Bomel » (projection de films en plein air, concerts...), festivals en tout genre (Turbulences, festival du jeu...), ateliers et stages du Centre d'Expression et de Créativité... Ces activités sont « tout public », que l'on habite Bomel ou non. Celles-ci sont détaillées dans le programme du Centre culturel de Namur.

Il ne s'agit là que de quelques exemples, Bomel est également le lieu de nombreuses autres activités de type social, économique ou culturel. Ces activités sont portées par des associations, services, comité de quartier ou elles émergent occasionnellement d'un petit noyau d'habitants.

4.4. Ressenti des habitants et acteurs du quartier

4.4.1. *Ambiance au sein du quartier*

En 2005, le Comité de quartier déplore l'absence de lieu favorisant la rencontre et la convivialité.

Plusieurs manques sont repérés par le Comité de quartier : manque d'une dimension interculturelle, de contact avec les différentes communautés culturelles, d'un réseau de différents lieux collectifs, d'associations de commerçants, de bistrotts (pour certains), d'espaces communautaires dans les logements sociaux, de lieux de loisirs pour les enfants et les adolescents, d'un comité de citoyens ou encore d'une culture valorisante, positive et partagée par tout le quartier. Le Comité de quartier est conscient de la diversité des relations sociales et interculturelles dans le quartier mais pense qu'il faudrait favoriser une dynamique d'animation dans le quartier.⁵³

D'après le Comité de quartier, les autorités publiques sont peu présentes et les habitants disent se sentir abandonnés par ceux-ci. Le quartier n'est investi d'aucun projet de ceux-ci (mobilité, infrastructure, sécurité...).⁵⁴

Dans le « schéma directeur d'aménagement durable de Bomel » de 2008, les points forts identifiés sont sa proximité avec le centre-ville, les différents projets en cours (au niveau public et privé), la présence de services, de quelques commerces ainsi que de bâtiments et terrains publics. Par contre, il y a un manque d'équipements de proximité (maison de jeunes, crèches, lieux où se retrouver...).⁵⁵

Sont également déplorés le manque d'échange entre le quartier et les institutions d'enseignement et de formation implantées au sein de celui-ci, et qui imposent leur rythme ainsi que le manque de commerces de proximité (au cœur du quartier).

⁵³ COMITE DE QUARTIER DE BOMEL, *Notes et réactions du service par rapport au document « Etat des lieux de Bomel »* du 13 janvier 2005 [en ligne]. (Mars 2005)

⁵⁴ *Ibidem*

⁵⁵ VILLE DE NAMUR, *Schéma directeur d'aménagement durable de Bomel – Saint-Servais* [en ligne]. (2008). <http://www.ville.namur.be>. (Consulté le 5 février 2014)

En 2008, une des conclusions est la suivante : « Une structure urbaine lisible, mettant notamment en réseau des projets de proximité pourrait être le support d'un nouvel investissement des habitants dans leur quartier, rendant celui-ci attractif pour l'extérieur. Cette structure urbaine serait durable, en intégrant des fonctions qui minimisent le recours aux déplacements motorisés et en favorisant un climat social mixte et apaisé »⁵⁶.

Le climat du quartier est renforcé par des représentants associatifs, des acteurs présents à l'échelle du quartier, une volonté de la population et des pouvoirs publics de renverser la dynamique du quartier et une idée forte en lien avec l'histoire de Bomel. Par contre, les limites du climat social en 2008 se traduisent par « une image de quartier stigmatisée, un sentiment d'abandon, la présence d'une population très précarisée dans le bas de Bomel, des tensions sociales et culturelles entre les différentes communautés présentes, une population étrangère peu encadrée et la perte du lien social (les gens ne se connaissent plus) »⁵⁷.

La mixité sociale et la vie de quartier doivent permettre des « actions visant à structurer et soutenir un tissu social solidaire et contribuer au développement économique »⁵⁸. Il s'agit là de ce qui est préconisé par le schéma directeur d'aménagement durable de Bomel en 2008.

Suite aux rencontres de travail de rue en 2013, l'AMO Passages est en mesure de dire que le sentiment d'abandon de la part des autorités publiques communales ressenti par la majorité des habitants et acteurs du quartier reste d'actualité. Plusieurs d'entre eux estiment que les changements évoqués tardent à se mettre en place.

Depuis, le Centre culturel de Namur s'est installé sur le site des anciens abattoirs. Ce projet semble s'inscrire dans les lignes directrices du « schéma directeur » de 2008 car il se veut notamment être le support d'un nouvel investissement des habitants dans leur quartier. Comme évoqué précédemment, le Centre culturel de Namur est attentif à cela en étant proactif vis-à-vis du quartier et veillant à l'ouverture de cet espace. Ce projet contribue également à rendre le quartier plus attractif de l'extérieur.

Néanmoins, l'équipe de l'AMO Passages pense qu'il ne faut pas considérer la réaffectation du site des anciens abattoirs et la présence du Centre culturel de Namur comme l'unique réponse aux besoins du quartier et de ses habitants. Certaines associations et certains habitants du quartier ont le sentiment que de nombreux moyens ont été et sont investis dans ce lieu chargé d'histoire et riche sur le plan culturel. Si cela contribue à valoriser le quartier, le risque est peut-être aussi de continuer à creuser un fossé entre ce lieu qui peut porter une étiquette « prestigieuse » et la condition relativement précaire de nombreux habitants du quartier. Encore faut-il également qu'ils soient sensibles à la culture et à une

⁵⁶ VILLE DE NAMUR, *Schéma directeur d'aménagement durable de Bomel – Saint-Servais* [en ligne]. (2008). <http://www.ville.namur.be>. (Consulté le 5 février 2014)

⁵⁷ *Ibidem*

⁵⁸ *Ibidem*

certaine forme de culture pour appréhender et se réapproprier ce lieu. Si la culture peut être un vecteur important d'émancipation sociale, il n'est pas le seul.

Plusieurs initiatives telles que la concertation « Dynamique jeunesse », les actions du Comité de quartier, les projets portés par les différentes associations présentes sur le quartier (Main tendue, Resto du Cœur...) sont également à valoriser et contribuent à la vie quotidienne du quartier. Les besoins de mise en réseau des projets de proximité, de structure et de soutien d'un tissu social solidaire restent d'actualité.

Aujourd'hui encore, différents problèmes pouvant entraver le cadre de vie dans ce quartier ont été mis en évidence par les personnes interrogées : la présence de chiens qui aboient, les nuisances sonores et le tapage nocturne, l'existence d'un squat ou encore la surpopulation dans certains logements. Concernant les nuisances sonores, les habitants de Bomel trouvent majoritairement la tranquillité de Bomel satisfaisante (55%). Un peu moins d'un quart de la population le trouve peu agréable ou très agréable.⁵⁹

Sur le plan de l'atmosphère au sein du quartier de Bomel, les avis que nous avons recueillis dans le cadre du diagnostic divergent. Certains acteurs rencontrés trouvent qu'il y a un esprit de solidarité et d'entraide, que les personnes se saluent. Il s'agit là du point de vue de certains acteurs issus du tissu associatif. D'autres insistent davantage sur le manque de respect, de solidarité et de convivialité dans le quartier, sur la morosité de celui-ci, sur la difficulté d'amener à se rencontrer et à vivre ensemble des personnes de communautés et de niveaux socio-économiques différents. Il y a une réelle difficulté à pouvoir tisser des liens entre habitants d'après la majorité des acteurs que nous avons rencontrés.

D'après les personnes que nous avons rencontrées, la qualité de la relation entre voisins diffère selon les « sous-quartiers » de Bomel. Pour certains, elle est très bonne, les habitants ont de bons rapports entre eux. Pour d'autres, ce n'est pas du tout le cas. L'échange n'est pas présent dans l'esprit de certains habitants et ce manque de cohésion peut, par exemple, se traduire par l'absence d'organisation de festivités comme la fête des voisins. Il existe des tensions de voisinage qui peuvent être dues à des jeux de ballon, la présence d'enfants dans la rue, le dépôt de déchets, du vandalisme...

Il existe au sein du quartier de Bomel une fracture de classes sociales entre les habitants : des familles aisées, voire très aisées, vivant dans le quartier depuis plusieurs générations et des familles du bas du quartier qui s'y sont installées plus récemment et qui sont pour la plupart d'origine étrangère et/ou plus modeste.

Ces constats sont relayés par les acteurs et habitants du quartier mais ils émergent également de nos observations de terrain.

Les avis relatifs au sentiment d'insécurité sont également divergents.

Au niveau de l'infrastructure, en 2000, le Comité de quartier relate que les habitants de Bomel se disent en insécurité principalement à cause de l'occupation des trottoirs par les

⁵⁹ VILLE DE NAMUR, *Schéma directeur d'aménagement durable de Bomel – Saint-Servais* [en ligne]. (2008). <http://www.ville.namur.be>. (Consulté le 5 février 2014)

véhicules, le manque de passages pour piétons et le non-respect de ceux-ci, la vitesse des voitures, le mauvais état des trottoirs. D'autres phénomènes tels que le vol, le vandalisme, les graffitis, les tapages, etc. insécurisent les personnes habitant le quartier. Les solutions majoritaires abordées en 2000 étaient celles de la répression policière, des casses vitesses, de l'augmentation du nombre de passages pour piétons, l'amélioration de l'éclairage public...⁶⁰

En 2005, le travail du Comité de quartier met en évidence que l'insécurité est toujours d'actualité au sein du quartier. Cette insécurité serait liée au passage de la gare à Bomel, aux représentations concernant la présence de la prison, des anciens abattoirs, d'organisations sociales... Ce propos est néanmoins nuancé par certains bomelois qui parlent d'un quartier tranquille, calme et sans problème spécifique de sécurité.

De nos rencontres depuis 2013, plusieurs acteurs ont toutefois évoqué un sentiment d'insécurité pouvant être ressenti dans le « bas de Bomel ». Certains habitants parlent d'un sentiment d'abandon qu'ils mettent en lien avec le manque de présence des autorités publiques pour rendre le quartier plus sécurisé. Ces dernières années, différents incidents survenus dans le quartier ont été relayés par les médias : agressions intrafamiliales violentes, faits de mœurs, un jeune homme battu à mort, homicide d'une octagénaire, coups de feu et découverte d'un arsenal d'armes dans une habitation, meurtre à l'arme blanche... Toutefois, nous ne disposons pas des chiffres qui nous permettraient de dire si une hausse de la criminalité est observée ou non à Bomel. L'équipe de l'AMO Passages, tout comme les habitants du quartier, a néanmoins été témoin de ce focus médiatique sur le quartier de Bomel.

4.4.2. Identification et reconnaissance

Lors des activités extrascolaires avec les enfants du quartier, les animateurs de l'AMO ont constaté que ceux-ci n'ont pas conscience du fait d'habiter Bomel. La plupart des enfants disent habiter Namur et certains ne savent pas que le quartier de Bomel est celui au sein duquel ils vivent.

Durant des séances de zonage, il est constaté que les jours de beau temps, plusieurs enfants jouent dans la rue. Toutefois, les enfants quittent peu la rue dans laquelle ils habitent pour aller jouer dans des rues voisines (interdiction des parents ou volonté de leur part). Une certaine rivalité entre des enfants de rues différentes s'est même fait ressentir lors d'animations de rue. Dans le cadre du rassemblement spontané d'enfants de 6 à 12 ans, on retrouve ainsi, d'une part, les enfants de la rue Piret-Pauchet et, d'autre part, les enfants de la rue d'Arquet et des autres rues qui la croisent (rue Koller, rue Artoisenet). Au sein même de ces rues, des sous-groupes apparaissent en fonction des liens de parenté, des affinités

⁶⁰ COMITE DE QUARTIER DE BOMEL, *Compilation des réponses aux questions de l'enquête de printemps 2000* [en ligne]. (2000). <http://www.bomel.namur.be>. (Consulté le 5 février 2014)

entre parents, des écoles ou associations fréquentées par les enfants (école de devoirs, maison médicale...).

L'identification et la reconnaissance des acteurs et des services dans le quartier de Bomel varient selon les intervenants rencontrés. Pour certains, l'association ou le service dont il fait partie, semble peu connu ou reconnu dans le quartier, il s'agit plus particulièrement de structures proposant des services spécifiques ou un accompagnement à l'attention d'un public bien précis (Le Chantoir, Empreintes,...). A l'inverse, d'autres soulignent l'importance du réseau associatif et de services proches de la population et du quartier.

D'un point de vue général, les habitants ont peu de sentiment d'appartenance à leur quartier. Ils ressentent plutôt un sentiment d'abandon et ont l'impression d'habiter un quartier oublié.

4.4.3. Réputation/image du quartier

D'après le Comité de quartier et la Ville de Namur, en 2005, Bomel n'est pas en soi une île ni un ghetto et ne doit pas le devenir. A l'intérieur, le quartier est perçu comme un quartier morcelé, une mosaïque sociale et géographique. Le bas de Bomel attire une population précaire de par ses différents services et associations sociales.⁶¹

Le passage de la gare du côté de Bomel est réputé comme étant insécurisant à cause de différents troubles tels que le tag, le mauvais éclairage, les pannes d'ascenseurs et d'escalators.

En 2005, le Comité de quartier de Bomel confirme que « le quartier pâtit d'une mauvaise image, vu de l'extérieur. Ceci est peut-être dû à une méconnaissance de ce quartier, liée à son relatif isolement et à la mauvaise « réputation » du passage de la gare, côté Bomel ».⁶²

Ses habitants, par contre, sont plus positifs : ils soulignent son calme, sa tranquillité, l'absence d'insécurité. Ils pointent cependant une desserte insuffisante du cœur du quartier en transports en commun (seulement desservi par la ligne n°1 et la ligne n°24) »⁶³.

Pour la plupart des intervenants, le quartier de Bomel est laissé hors de la ville, il n'y a pas assez de lien avec la commune. D'ailleurs, une personne qualifie la gare de « frontière » entre Bomel et le centre-ville. Cette problématique paraît importante pour certains acteurs, tout comme de nombreux habitants l'ont évoqué.

Le quartier de Bomel est un quartier stigmatisé pour pas mal d'entre eux.

A nouveau, les avis divergent selon qu'on se trouve dans le « haut » de Bomel ou dans le « bas ». Les riverains plus favorisés du « haut » de Bomel voient l'arrivée de nouveaux habitants comme une menace à la cohésion sociale. De nombreux habitants du « bas » de Bomel ne se sentent quant à eux même pas appartenir à ce quartier.

⁶¹ COMITE DE QUARTIER DE BOMEL, *Notes et réactions du service par rapport au document « Etat des lieux de Bomel » du 13 janvier 2005 [en ligne].* (Mars 2005)

⁶² *Ibidem*

⁶³ *Ibidem*

4.5. Conclusion

A Bomel, la tranche d'âge des 0-30 ans représente plus de 40% de la population du quartier en 2010 comme en 2013.

La population du quartier est majoritairement composée de personnes isolées. Elle se caractérise par son hétérogénéité sur les plans socio-économique et culturel. Les indices socio-économiques sont plus faibles dans le bas de Bomel que sur les hauteurs.

Voici un tableau récapitulatif modifié et inspiré du document «La reconversion des friches urbaines dans le cadre des politiques urbaines durables : le cas des abattoirs de Bomel à Namur » reprenant les différentes caractéristiques de la population⁶⁴ :

POPULATION			
Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Diversité culturelle• Quartier jeune et familial	<ul style="list-style-type: none">• Augmentation de la précarité• Augmentation des ménages isolés• Fort taux de foyers monoparentaux• Revenus moyens plus faibles dans le bas du quartier que dans le haut	<ul style="list-style-type: none">• Population étudiante en augmentation• Population en croissance et rajeunissante	<ul style="list-style-type: none">• Intensification de la précarisation, de la paupérisation et de l'isolement des ménages• Accroissement de la dichotomie des revenus moyens

Le manque d'espaces de rencontre et d'espaces verts mène les personnes fréquentant le quartier à rester dans les rues de Bomel. Par ailleurs, la présence de nombreux services sociaux au sein du quartier amène une population relativement précaire à fréquenter ou traverser le quartier. Les écoles implantées à Bomel ou à proximité attirent également une importante population étudiante.

De ce fait, les personnes se regroupent à certains endroits clés comme l'arrière de la gare de Namur ; autour du rond-point à proximité du magasin Oxfam, principalement des hommes consommant des cannettes d'alcool, fumant du cannabis, en état d'ébriété ; des élèves aux alentours du Centre Asty-Moulin ; dans les carrières rue de l'Industrie (individus se promenant ou se prêtant au camping sauvage), dans le jardin Saint-Antoine (adultes et enfants) ainsi que dans la rue d'Arquet. Chaque semaine, excepté par mauvais temps,

⁶⁴ RASE, N., *La reconversion des friches urbaines dans le cadre des politiques urbaines durables : le cas des abattoirs de Bomel à Namur*, [en ligne]. (2013). http://mem-envi.ulb.ac.be/Memoires_en_pdf/MFE_12_13/MFE_Rase_12_13.pdf. (Consulté le 14 avril 2014)

nous avons pu observer des enfants jouer seuls dans les rues du quartier (essentiellement rue Piret-Pauchet et rue d'Arquet).

L'ambiance au sein du quartier semble affectée par différents manques et besoins non rencontrés. En effet, la rencontre interculturelle reste difficile, le manque de lieux de rassemblement et de loisirs pour les enfants et adolescents est constaté de manière récurrente depuis plus de 15 ans. Différentes difficultés ont été constatées dans le quartier comme les nuisances sonores, la présence de squats, la surpopulation dans certains logements et le tapage nocturne. De plus, un sentiment d'abandon par rapport à l'investissement de la ville dans le quartier est partagé par la plupart des acteurs rencontrés.

L'atmosphère du quartier décrite par les acteurs varie selon les sous-quartiers de Bomel. Certains décrivent le quartier comme agréable, sans tension où les habitants sont solidaires tandis que d'autres insistent sur le fait qu'il s'agit d'un quartier morose, où les personnes ne se parlent pas et où des conflits de voisinage sont fréquents.

Le sentiment d'identification et de reconnaissance est peu présent pour beaucoup d'acteurs rencontrés. Au niveau de sa réputation, le quartier transparait comme étant morcelé et ayant une mauvaise image pour les personnes extérieures au quartier. Pour celles qui l'habitent, Bomel est plutôt tranquille et agréable. Deux sous-quartiers sont principalement distingués, le haut et le bas de Bomel. Ce second sous-quartier semble avoir une image plus négative de par la présence d'une population plus précaire et d'un nombre important d'associations. Les avis sont mitigés quant au sentiment de sécurité à Bomel. Ceux qui le définissent comme insécurisant justifient cela par la circulation dangereuse d'automobilistes, le tapage, le vandalisme, la présence de personnes marginalisées à l'arrière de la gare et la présence de la prison. A côté de cela, d'autres personnes se sentent en sécurité dans Bomel.

Voici un tableau inspiré du document de RASE qui reprend les différents aspects du cadre de vie qui définissent le quartier de Bomel ⁶⁵ :

⁶⁵ RASE, N., *La reconversion des friches urbaines dans le cadre des politiques urbaines durables : le cas des abattoirs de Bomel à Namur*, [en ligne]. (2013). http://mem-envi.ulb.ac.be/Memoires_en_pdf/MFE_12_13/MFE_Rase_12_13.pdf. (Consulté le 14 avril 2014)

CADRE DE VIE			
Atouts	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Grandes zones à vocation « espaces verts » (Ravel, carrières) • Carrières : site Natura 2000 + SGIB (sites de grand intérêt biologique) • Petites réserves d'espaces accessibles au public • Patrimoine architectural et industriel • Paysage 	<ul style="list-style-type: none"> • Espaces verts et publics mal aménagés, mal éclairés, mal entretenus • Sentiment d'insécurité, d'abandon • Problème de propreté publique, décharges sauvages dans les carrières et dépôts clandestins • Nuisances sonores (voiries) • Image négative du quartier (interne/externe) : morosité, manque de lumière 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de réaménagement dicté par le Schéma directeur de 2008 • Transformation des friches et de structures obsolètes ou inutilisées en vue de créer un réseau de petits espaces verts publics de détente et de repos • Projet d'assainissement et de remise à ciel ouvert du Houyoux • Installation d'un parc à panneaux solaires (nombreuses toitures plates publiques) • Réaffectation des abattoirs et arrivée du Centre culturel de Namur 	

5. Demandes de la population

Au fil de nos rencontres avec la population locale et les différents acteurs participant à la vie du quartier, nous avons recueilli diverses demandes des habitants du quartier.

Certaines personnes mettent en avant les besoins de la jeunesse en demandant de mettre à disposition divers lieux pour les jeunes (ouverture de la grille de l'école d'Heuvy pour que les enfants puissent jouer dans la cour de récréation, création de nouveaux lieux,...) et de créer davantage d'animations pour ces derniers.

D'autres souhaitent que des initiatives soient entreprises afin de créer davantage de lien entre les habitants du quartier, que la communication soit de meilleure qualité, que les habitants se mobilisent pour leur quartier,...

Les personnes rencontrées demandent que les rues soient aménagées pour que les voitures roulent moins vite, qu'il y ait davantage de poubelles publiques, qu'il y ait plus de places de parking et que des policiers circulent plus souvent pour éviter les incivilités.

D'autres demandes ont été réalisées comme celles de créer davantage d'espaces verts dans le quartier ou encore favoriser la propreté quotidienne de ce dernier.

6. Actions entreprises ou à venir au sein du quartier de Bomel

De manière générale, le quartier de Bomel regorge d'associations qui travaillent ensemble et qui entreprennent notamment des actions au sein du quartier. Par exemple, l'ADAS, l'ASBL Empreintes et les Cracks-en-tout réalisent des activités pour les enfants les mercredis après-midis ainsi que des stages ou encore la traditionnelle brocante de Bomel et encore bien d'autres activités.

Lors de notre rencontre avec le service de l'aménagement urbain de Namur, la personne-ressource nous a communiqué plusieurs actions déjà entreprises et à venir :

- Une réunion publique a eu lieu en 2006 concernant le quartier. Cela a permis la construction du « schéma directeur de Bomel » réalisé par la Ville de Namur (voir site de la ville).
- La rénovation des abattoirs et l'implantation du Centre culturel de Namur est un changement important pour le quartier.
- Le jardin Saint-Antoine sera davantage investi en 2015-2016.
- Un bâtiment se situant à proximité du jardin Saint-Antoine sera rénové afin d'y développer des logements.
- Au niveau de Saint-Servais, mise en place d'une rampe d'accès vers le Ravel à partir de la gare de Namur. Le quartier de Bomel pourra donc être plus facilement desservi en vélo.
- A côté du terrain de balle pelote de Saint-Servais, une plaine de jeux sera réalisée afin d'apporter un nouvel espace vert et de jeux pour les enfants.
- Un projet d'aménagement de l'arrière de la gare est toujours en cours en septembre 2016.
- Le réaménagement du nord de la corbeille est important et des passages vers Bomel seront prévus (favoriser l'accès vers les 2 ponts, refaire les trottoirs, aménagement du Ravel).
- Au niveau du rond-point se situant à proximité des rues Piret-Pauchet, de Bomel et d'Arquet, il y a un nouveau parking pour les navetteurs la semaine et pour la population le week-end.
- ...

7. Présentation de l'action de l'AMO Passages

7.1. Origine du projet

Les AMO travaillent dans le milieu de vie du jeune et donc dans son quartier. Après avoir réalisé un diagnostic du quartier Saint-Nicolas, l'AMO a constaté des similitudes entre ce dernier et le quartier de Bomel. Effectivement, il s'agit de deux quartiers détachés de Namur, ayant peu de reconnaissance et un faible sentiment d'identité collective et de cohésion sociale. De ce fait, nous avons entrepris un travail de rue à visée communautaire afin de mieux appréhender les réalités de Bomel (forces, faiblesses, manques, besoins) et par la suite d'y entreprendre des actions répondant à ces réalités.

7.2. Public ciblé

L'AMO s'attèle particulièrement à appréhender les réalités des lieux situés entre la rue Denis-Georges Bayar et la rue d'Arquet, depuis le boulevard du Nord et jusqu'au bout des rues de la Pépinière, Nanon, de l'Industrie, de Bomel et d'Arquet.

Au niveau du public rencontré lors de nos activités du mercredi après-midi, il s'agit d'enfants de 6 à 12 ans provenant majoritairement du quartier de Bomel ainsi que leur famille.

7.3. Contexte de l'intervention de l'AMO à Bomel

Depuis 2011, l'AMO Passages a fait le choix d'investir le quartier de Bomel au sein duquel ses bureaux sont implantés.

L'équipe de l'AMO a commencé à faire peu à peu connaissance avec ce quartier, ses habitants, son tissu associatif... Elle est passée par les étapes suivantes:

- Identification et rencontre de différentes associations actives sur le quartier ;
- Développement d'une concertation qui se réunit autour du thème de la jeunesse, concertation composée de l'ADAS, des Cracks-en-tout, de l'ASBL Empreintes et de nous-mêmes ;
- Mise en place par cette concertation « Dynamique jeunesse » d'événements animant le quartier et en lien avec ce dernier, au profit des enfants et familles de celui-ci (jeu de piste pour découvrir le quartier, réalisation de fresque où les éléments clés du quartier y sont représentés, fanfare dans le quartier, ...).
- Démarrage, en avril 2012, d'une démarche de travail de rue à visée communautaire comportant différentes étapes :
 - o Zonage/observation entre avril et septembre 2012, en 2013 et en 2015 (présence hebdomadaire dans le quartier, à heures fixes et dans des lieux déterminés) ;

- Prise de contact avec :
 - la population locale (enfants, parents, familles) par le biais :
 - d'animations d'un groupe d'enfants de 6 à 12 ans de 2012 à 2015 ;
 - d'un stage organisé chaque année (à partir de 2012) durant les grandes vacances;
 - d'un camp organisé chaque année (à partir de 2013) à l'extérieur du quartier durant le congé de Carnaval ;
 - de divers événements organisés, en partenariat avec les associations de la concertation « Dynamique jeunesse », au sein du quartier et/ou à l'attention de ses habitants.
 - différents acteurs locaux (représentant les secteurs économiques, sociaux, culturels, etc., la police...) afin de recueillir leur avis, ressentis et expériences au sein du quartier de Bomel, de janvier à avril 2013 et de janvier à avril 2015.
- Recherches et documentation.
- Participation à la concertation « Ca Commence Maintenant » regroupant différents acteurs du quartier afin de créer des événements pour rencontrer la population en les interpellant sur l'implantation du Centre culturel de Namur au sein des anciens abattoirs de Bomel.

7.4. Finalité, objectifs généraux et effets attendus

Nous visons à renforcer le sentiment d'identité et d'appartenance au quartier et favoriser le « vivre ensemble » de la population dans le quartier. Pour ce faire, nos objectifs généraux sont les suivants :

- Appréhender le quartier et ses réalités ;
- Développer des partenariats complémentaires entre les différents acteurs du quartier afin d'entrer en contact avec le public et de promouvoir sa mixité, d'améliorer la connaissance du quartier et d'y faire émerger différentes concertations ;
- Favoriser le lien, la rencontre ;
- Contribuer à l'épanouissement et le bien-être des enfants et des familles dans leur milieu de vie.

Au travers de ces objectifs, nous attendons les effets suivants :

- Développer la capacité des jeunes et des familles à avoir prise sur leur environnement
- Amélioration de la qualité de vie des habitants
- Amélioration de la cohésion sociale et du « vivre ensemble »
- Augmentation du nombre de jeunes et de familles qui identifient l'AMO et les services qui y sont proposés
- Amélioration de la prise en compte par les autorités locales de la qualité de vie, spécifiquement des jeunes et des familles, au sein de ces quartiers

- A travers les activités proposées, amélioration des compétences transversales des enfants et des jeunes.

7.5. Actions mises en place

L'AMO Passages met en place une série d'actions sur le quartier. Celles-ci reposent sur des partenariats solides et intersectoriels afin de croiser nos compétences et savoir-faire en vue d'apporter une plus-value au quartier.

Afin de mener à bien ces projets, l'équipe composée de 5 à 6 équivalents temps plein, répond à des appels à projets et reçoit un subside « sport et culture » du CPAS de Namur.

Voici une brève description de ces projets :

- Activités « Superboomel » : il s'agit d'un groupe d'enfants de 6 à 12 ans provenant majoritairement du quartier de Bomel. L'équipe de l'AMO propose des animations variées tous les mercredis après-midi. A travers ces animations, le projet « Mon quartier m'enracine » a pu être mis en place avec la collaboration de l'ASBL Empreintes et d'Olivier Calicis, photographe professionnel.
- Diagnostic de quartier : ce dernier est un document écrit retraçant la réalité d'un quartier à un moment précis. Pour le réaliser, la méthodologie du travail de rue à visée communautaire est utilisée.
- Concertation dynamique jeunesse : cette concertation regroupe différents acteurs de la jeunesse du quartier de Bomel afin d'organiser des événements communs, de partager des constats,...
- Collaboration avec le Centre culturel de Namur : ce partenariat nous permet de participer à différentes activités organisées par le Centre culturel et également de pouvoir utiliser les locaux avec la population du quartier.
- Stage et séjour résidentiel : deux fois par an, nous organisons des activités de 5 jours à destination des enfants.

Partie IV. Conclusion

Nous avons tenté d'élaborer un état des lieux du quartier de Bomel au départ de séances de zonage, de rencontres avec la population et les acteurs locaux ainsi que de l'analyse de documentations diverses.

Nous voulions rencontrer la population dans son milieu de vie, identifier les ressources et les manques de ce quartier dans le but d'adapter les actions et activités proposées.

L'AMO Passages propose une aide individuelle aux enfants, adolescents et familles qui en font la demande. Les intervenants mènent également une action collective et communautaire. Des stages, des activités, des projets sont notamment réalisés avec les habitants du quartier.

Le présent diagnostic n'avait pas pour vocation de produire des données nouvelles sur le quartier. Celui-ci a été l'occasion de mettre en évidence les réalités de Bomel, de croiser diverses données et études existantes et d'identifier les acteurs du quartier. Il nous a permis et nous permet encore d'appréhender le quartier et ses spécificités. Il alimente nos contacts avec les familles, les enfants et les jeunes et nous aide à mettre en place des éléments de réponse à leurs besoins à partir des réalités de terrain. Le diagnostic a été conçu dans une perspective de partenariat et de concertation.

Plusieurs constats importants ont été soulignés dans ce diagnostic.

D'un point de vue géographique, le quartier semble bien situé car il est à proximité de commerces, du centre-ville, des transports en commun, du Ravel... Par contre, la gare de Namur peut représenter une frontière symbolique qui cloisonne ce quartier. L'accès au centre-ville manque d'aménagements, les voiries et trottoirs devraient être restaurés afin de favoriser la sécurité de tous.

Bomel est caractérisé par une mixité d'un point de vue culturel, socio-économique et générationnel. Etudiants, travailleurs et habitants s'y croisent quotidiennement. La population est représentée par de nombreux habitants âgés de 18 à 44 ans (44%). Les enfants représentent approximativement 1/5^{ème} de la population du quartier. Le pourcentage de personnes étrangères avoisine les 20%. Cette diversité est définie tant comme une richesse que comme une faiblesse, une fragilité du quartier. En effet, la présence de personnes ayant des origines différentes favorise la multiculturalité au sein du quartier mais les échanges sont parfois difficiles autour des normes, des valeurs propres à chacun.

Concernant les habitations du quartier, de plus en plus de maisons familiales sont subdivisées en appartements, ce qui permet aux étudiants des écoles avoisinantes de s'y installer. Ces nouveaux habitants sont plutôt « de passage » dans le quartier et s'y impliquent peu. Ce phénomène amène également des familles à vivre dans ces petits logements car les loyers y sont plus abordables.

Il apparaît une « fracture » entre le haut et le bas de Bomel : les habitants du haut étant davantage aisés et propriétaires de maisons unifamiliales alors que la population du bas est plus précarisée, locataire de petits appartements.

Le manque de lieux de rassemblement, d'espaces verts, d'espaces de jeux est relevé par tous. Cela exercerait un impact négatif sur l'ambiance du quartier. Celui-ci est peu investi, des tensions entre communautés et une perte du lien social sont observées. La réaffectation et l'aménagement des anciens abattoirs et de ses alentours devraient permettre de pallier en partie à ces difficultés.

Le manque d'entretien et les problèmes de propreté sont également soulignés de manière continue depuis de nombreuses années.

A partir de la réalisation de ce diagnostic et de tous les constats mis en avant, plusieurs bilans et conclusions sont à tirer.

Un diagnostic de quartier représente une photographie de ce dernier, à un moment donné. Il est dès lors amené à évoluer sans cesse, doit être modifié et ajusté. La transposition des constats en actions concrètes et en projets est une étape difficile.

Nous avons constaté, à travers nos différentes lectures, que plusieurs points faibles du quartier ont été soulignés de manière récurrente au fil du temps (manque d'aménagement des voiries, manque d'espaces de rencontre, problèmes de propreté...) sans que des éléments de réponse y soient apportés. Toutefois, à Bomel, plusieurs projets ambitieux ont pu voir le jour ces dernières années : réaffectation des anciens abattoirs, création d'un nouveau parking SNCB, aménagement de la voirie entre le boulevard du Nord et le boulevard d'Herbatte... Ces vastes projets ne doivent pas pour autant occulter les besoins non-rencontrés et la situation précaire de nombreux habitants du quartier. Ce que ceux-ci déplorent année après année, c'est la dégradation des logements, l'insalubrité, le manque d'entretien des voiries et de l'espace public, les problèmes de propreté, les nuisances liées au trafic automobile, les conflits de voisinage et les difficultés à vivre ensemble...

L'absence de réponse à ces problématiques entretient le sentiment d'abandon ressenti par certains. Les quelques projets considérables récemment mis en place à Bomel contribuent bien évidemment à accroître la qualité de vie au sein du quartier et à améliorer l'image de Bomel. Il nous semble néanmoins qu'ils ne doivent pas être considérés comme les uniques réponses aux problématiques multiples et complexes rencontrées par les habitants. Evitons de donner l'impression à toute une partie de la population du quartier qu'on leur a « jeté de la poudre aux yeux ».

Concernant cette notion de « vivre ensemble », l'histoire récente nous enseigne qu'il y a encore quelques décennies, les rapports sociaux étaient principalement des rapports de proximité, ce qui permettait une certaine régulation des petits conflits de la vie quotidienne par les personnes elles-mêmes, au sein de l'espace public (ce qui pouvait par ailleurs masquer des rapports de force et des abus de pouvoir). Dans notre société actuelle plus individualisée, anonyme et éclatée, les rapports de proximité ne vont plus nécessairement de soi.

Dès lors, il convient, nous semble-t-il, de continuer à favoriser le développement, la valorisation et la démultiplication de petites actions de proximité permettant de renforcer la cohésion sociale et les liens entre habitants (par exemples : « le café du samedi matin », des tournois de jeux de cartes ou de jeux de société, des animations ouvertes à tous les enfants du quartier, des fêtes de quartier...)

A Bomel, certaines actions manquent parfois de visibilité. Beaucoup d'initiatives sont mises en place mais restent méconnues des acteurs et des habitants du quartier. La coordination et la mise en œuvre de ces actions restent difficiles. C'est notamment dans cet esprit que la concertation « Dynamique jeunesse » a été impulsée.

Nous avons également décidé de travailler autour de la question du manque de sentiment d'appartenance et d'identité collective à Bomel. Dans ce sens, l'AMO Passages a mis en place le projet « Mon quartier m'enracine » avec le groupe « Superboomel » qu'elle encadre, groupe composé d'enfants âgés de 6 à 12 ans provenant pour la plupart du quartier. Ceci dans le but de valoriser Bomel aux yeux de chacun, en exposant dans le quartier des photographies imprimées sur bâches. Ce type de projet permet de favoriser l'estime de soi (sur les plans individuel et collectif), le « vivre ensemble » autour de cette expérience collective, de participer au développement d'un sentiment de fierté et d'appartenance.

L'implantation du Centre culturel de Namur dans les murs des anciens abattoirs de Bomel marque un changement important dans le quartier. Le Centre culturel démultiplie différentes approches afin d'entrer en contact avec les bomelois et de leur permettre de prendre part aux activités proposées.

Nous tenons à souligner la richesse du tissu associatif présent dans le quartier. Beaucoup de partenariats existent entre les associations, ce qui permet aux projets de gagner en sens et en cohérence. Toutes ces initiatives contribuent à faire vivre le quartier de Bomel et à favoriser la participation des habitants.

Le présent diagnostic ainsi que l'exposition « Mon quartier m'enracine » constituent une invitation à prendre soin du quartier de Bomel et de ses habitants. L'AMO Passages souhaite continuer à s'inscrire dans une dynamique d'actions de proximité, tout en développant en parallèle une politique d'interpellation et de relais des difficultés.

BIBLIOGRAPHIE

- COMITE DE QUARTIER DE BOMEL, *Compilation des réponses aux questions de l'enquête de printemps 2000* [en ligne]. (2000). <http://www.bomel.namur.be>. (Consulté le 5 février 2014)
- COMITE DE QUARTIER DE BOMEL, *Notes et réactions du service par rapport au document « Etat des lieux de Bomel » du 13 janvier 2005* [en ligne]. (Mars 2005). <http://www.bomel.namur.be>. (Consulté le 5 février 2014)
- COMITE DE QUARTIER DE BOMEL, *Une vision d'avenir et des orientations pour l'amélioration durable de la qualité de vie dans le quartier de Bomel* [en ligne]. (Décembre 2005). <http://www.bomel.namur.be>. (Consulté le 4 février 2014)
- CYTISE NAMUR, base de données
- DYNAMO INTERNATIONAL, *Guide international sur la méthodologie du travail de rue à travers le monde*, 2008
- RASE, N., *La reconversion des friches urbaines dans le cadre des politiques urbaines durables : le cas des abattoirs de Bomel à Namur*, [en ligne]. (2013). http://mem-envi.ulb.ac.be/Memoires_en_pdf/MFE_12_13/MFE_Rase_12_13.pdf. (Consulté le 14 avril 2014)
- VILLE DE NAMUR, *Schéma directeur d'aménagement durable de Bomel – Saint-Servais* [en ligne]. (2008). <http://www.ville.namur.be>. (Consulté le 5 février 2014)
- VILLE DE NAMUR, *Carte 5. Le taux de croissance de la population* [en ligne]. <http://www.ville.namur.be>. (Consulté le 5 février 2014)
- VILLE DE NAMUR, *Pavillon Aménagement Urbain, Les abattoirs de Bomel* [en ligne]. <http://www.pavillon-namur.be/les-projets/les-abattoirs-de-bomel>. (Consulté le 1^{er} juillet 2016)

Comité de rédaction: Emilie Paulet, Amélie Coppin, Diane Ancion, Justine Beckers, Anouchka Lambert de Rouvroit, Rosalie Mitaud, Déborah Jeangille, Sophie Berlière et Anne-Sophie Fontaine.

Etat des lieux « Regard sur le quartier de Bomel »

Septembre 2016

En 2011, l'AMO Passages a débuté son exploration du quartier de Bomel au départ de la méthodologie de travail de rue à visée communautaire. Au fil des séances de zonage et des rencontres avec la population du quartier, les intervenants de l'AMO ont commencé à rédiger un diagnostic local qui s'est enrichi année après année. Afin de compléter leur connaissance et leur compréhension du quartier, ils ont croisé les données recueillies sur le terrain avec celles recensées précédemment dans diverses études relatives au quartier de Bomel.

Le présent état des lieux, appelé également "diagnostic", correspond à une photographie du quartier de Bomel, arrêté en septembre 2016.

Les éléments qui y sont compilés constituent la base de l'action communautaire développée par l'AMO Passages à Bomel.

